

Administrateur nommé à Cap-Chat

par Michel CORBEIL

CAP-CHAT — M. Pierre Picard est arrivé à Cap-Chat, hier matin, pour administrer cette municipalité de 3.600 âmes qui est sans conseil municipal depuis jeudi. M. Picard est un fonctionnaire du ministère des Affaires municipales. Il a été nommé à ce poste d'administrateur par la Commission municipale du Québec.

Jeudi dernier, trois des six

conseillers de Cap-Chat remettaient leur démission dans un geste surprise, invoquant qu'il ne se trouvait personne parmi les conseillers pour remplacer le maire Julien Lepage qui avait lui-même démissionné de son poste quelques jours plus tôt.

Cette démission a entraîné la dissolution du conseil municipal: les trois conseillers qui demeurent en poste ne réunissent en effet pas le quorum pour que le conseil siège.

Avant l'arrivée de M. Picard,

la vie administrative de l'hôtel de ville était bloquée: la ville ne pouvait émettre ni chèques, ni paiements, ni autoriser d'achats. Seuls les services essentiels normaux étaient assurés. Depuis ce matin, toute action entreprise par la municipalité doit être autorisée par le représentant de la Commission municipale.

D'ici quelques jours, la Commission municipale décidera si M. Picard sera en poste jusqu'en novembre, date à laquelle les élections municipales devaient

normalement être tenues, ou si ces élections seront organisées pour le mois de mars.

Un plan de réforme administrative, présenté par l'ex-maire, a provoqué les démissions à la chaîne. Le plan n'a pas posé trop de problèmes, étant adopté par le conseil municipal à la suite d'un vote serré. Une des résolutions prévoyait le remplacement du poste de gérant du centre sportif par le poste d'un occasionnel.

Le gérant du centre sportif

est en poste depuis 10 ans. Plusieurs organismes ont manifesté leur opposition puisque le gérant quitterait s'il devait accepter le salaire d'un occasionnel. Une pétition a recueilli 160 noms et elle a été présentée au conseil municipal.

Cédant aux pressions populaires, la ratification de cette résolution n'a pas eu lieu. Le samedi 10 janvier, cinq conseillers votaient contre cette résolution, un seul maintenant sa position. Le maire était absent de cette séance

spéciale du conseil. Le 14 janvier, il a remis sa démission pour "désavouer de son style de gestion". Le 22 janvier, trois conseillers l'ont imité.

Les huit autres points de la réforme administrative ont cependant été adoptés. Par exemple, un "journalier" syndiqué de la municipalité a temporairement été congédié. Autre point adopté: Mme Lucille Landry a été embauchée, hier, au nouveau service de "la planification et du contrôle".

Le général WITHERS

Le Québec n'a pas à craindre la conscription

par Jean Didier FESSOU

du bureau du Soleil

SEPT-ÎLES — Bien que les années à venir s'annoncent particulièrement inquiétantes, les Québécois peuvent dormir en toute quiétude. Contrairement à ce qui s'était produit lors des deux premières guerres mondiales, il ne sera pas fait appel à la conscription en cas de "détérioration" de la situation entre les forces de l'OTAN et celles du pacte de Varsovie.

Cette assurance a été donnée par le général Ramsey M. Withers, chef de l'état-major de la Défense, alors qu'il était de passage à Sept-Îles, hier et qu'il rencontrait brièvement la presse locale à l'aéroport. Et il l'explique en ces termes:

"Les Forces armées canadiennes sont une armée de professionnels bien entraînée et préparée à faire face à toutes les situations. A mon avis, ce ne sera pas nécessaire de faire appel à la conscription et je préférerais que la situation reste la même."

Signalons que ce point de vue de l'état-major canadien est également celui d'autres états-majors, dont celui de la Grande-Bretagne, par exemple, pour qui la conscription représenterait surtout un embarras en cas de conflit, car il faudrait préparer rapidement des civils à des tâches hautement spécialisées et techniques auxquelles ils ne sont pas habitués.

Nouvelle menace

Le passage du général Withers à Sept-Îles, et plus spécialement à la

station de Moisie, s'inscrit dans une tournée qu'a entreprise le chef d'état-major dans toutes les bases et unités des Forces armées canadiennes au pays, en Allemagne de l'Ouest et au Moyen-Orient. Tournée qui permet au général Withers d'évaluer l'état de ses forces et de communiquer des informations à ses officiers.

Entouré d'une brochette d'officiers et arborant quelque sept médailles et distinctions honorifiques, le général Withers acceptait de consacrer quelques minutes à la presse locale.

Du jeu des question-réponse auquel le chef d'état-major s'est courtoisement prêté, il appert que le Canada et les États-Unis sont en train de concevoir un nouveau plan de défense aérienne du territoire nord-américain pour faire face à la menace des années 80. Et dans cette optique, il sera procédé à l'installation de nouveaux radars de détection et de surveillance.

Déjà, des plans sont élaborés pour l'installation de six stations spatiales de surveillance, mais le général Withers croit que ce programme n'entrera pas en opération avant la fin du siècle.

Commentant plusieurs questions du SOLEIL, le général Withers reconnaissait que la conjoncture internationale est inquiétante et que la situation qui prévaut en Pologne suscite beaucoup d'inquiétudes au sein de l'OTAN. Une situation qui oblige les forces de l'OTAN à être "attentives".

Il reconnaissait, de plus, que le déséquilibre des forces de l'OTAN

face à celles du pacte de Varsovie constituait un élément d'inquiétude supplémentaire. C'est pourquoi les forces de l'OTAN ont mis sur pied un plan de développement et de croissance réels de 3 pour 100 par année.

Une force respectée

Invité à expliquer pourquoi les Forces armées canadiennes jouissaient d'une bonne renommée au sein de l'OTAN, le général Withers nota:

"Notre première qualité, c'est d'être une armée professionnelle. Ensuite, notre formation supérieure, notre entraînement et notre préparation à des opérations intensives font de nos unités opérationnelles des unités bien préparées."

Puis, sans pouvoir l'expliquer davantage, le chef d'état-major mentionnait que la réputation des militaires canadiens tenait au fait qu'ils étaient des Canadiens. C'est-à-dire des soldats qui se sont illustrés par leur courage et leur détermination au cours de chaque affrontement et qui continuent de jouer d'un crédit considérable tant en Europe qu'aux États-Unis.

Le général Withers faisait part, de plus, de sa satisfaction de la nomination du général Alexander Haig au secrétariat d'Etat, aux États-Unis.

"Haig est un très bon ami du Canada et qui connaît la politique de notre gouvernement. Nous aurons des relations superbes en ce qui concerne la défense et les autres domaines."

D'une façon plus générale, le général Withers signala que 6 pour 100 des effectifs des Forces armées canadiennes étaient féminins et que deux femmes avaient déjà atteint le grade de colonel. Il croit même qu'au cours de ces prochaines années, une femme atteindra le grade de général. Le défi actuel des Forces armées, expliqua l'officier, est de recruter des femmes pour remplir certains postes spécifiques. Mais le nombre de femmes ira en augmentant.

Une carrière remplie

Né à Toronto en juillet 1930, Ramsey F. Withers joignit le corps-école d'officiers à l'âge de 18 ans pour recevoir son brevet d'officier en 1952. Diplômé en génie électrique de l'université Queen's, il grimpa les nombreux échelons de la carrière jusqu'à sa nomination de brigadier-général en mai 1970.

Promu major-général en juillet 1975, le général Withers était nommé sous-ministre adjoint-associé avant de prendre, en 1976, le commandement des Forces armées canadiennes en Europe au quartier général de Lahar.

De retour à Ottawa en juillet 1977, il accéda au poste de vice-chef de l'état-major avant d'être promu à son grade actuel le 31 mai 1980.



Général Ramsey M. WITHERS

La base militaire à Moisie, une station de surveillance

par Jean Didier FESSOU

MOISIE — Sise à l'embouchure de la rivière du même nom, sur une longue bande de sable longeant la mer, la station de Moisie est l'une des cinq stations de surveillance qu'entretiennent les Forces armées canadiennes au Québec.

Sa mission: surveiller les allées et venues de tous les avions, éventuellement des OVNI, dans un rayon

de 200 milles. Ses outils: deux radars équipés des derniers gadgets électroniques. Ses moyens: 140 militaires, dont 15 femmes, et 63 employés civils. Son commandant, enfin: le lieutenant-colonel Robert Robert.

En opération depuis 1953, la station de surveillance de Moisie est en alerte 24 heures par jour, 365 jours par année. Organisée selon le principe de l'autonomie, la station de Moisie est considérée comme une station semi-isolée et ses 500 habitants y jouissent de tous les avantages d'une véritable petite ville: église, magasins, station-service, mini-hôpital, salle de spectacle, salle de sport et de loisir.

Fort heureusement la présence de Sept-Îles et de ses nombreuses et

superbes facilités, une vingtaine de kilomètres en amont, rompt le semi-isolément de sa population. Et les nombreuses activités de chasse, de pêche et de plein air qu'offre la région immédiate font de la station de Moisie une assignation appréciée et recherchée de la part de nombreux militaires.

Les 140 militaires de Moisie appartiennent au groupe d'environ 8.000 soldats que maintiennent les Forces armées canadiennes dans la Belle Province. Leur présence fournit de l'emploi direct à quelque 4.000 civils.

Ils sont répartis dans les bases de Valcartier, Bagotville, Saint-Hubert, Saint-Jean et Montréal. Et dans les stations de surveillance de Moisie, Chibougamau, Senneterre, Lac Saint-Dion et Mont-Apica.

VENTE
SURPLUS D'INVENTAIRE
ESCOMPTE DE 15 A 25%



SUR
JOTUL · SUPRA
· MORSO ·
· PAYSAN ·
· KRESNO ·
· CONESTOGO

et également sur
cheminées,
accessoires,
porte-bûches,
etc.

CHEMINEES ET FOYERS
PIERRE DION INC.
3176, Chemin Ste-Foy, 656-1724
Vente et installation de foyers et cheminées préfabriquées.

TÉLÉTHON 81
7 et 8 février

Recevez
CFCM-TV
UNE
FOIS DE PLUS
Je m'implique

\$24⁹⁵ par jour
OFFRE SPECIALE
DE FIN DE SEMAINE
UN SEUL TARIF MODIQUE
POUR TOUTE
VOITURE DISPONIBLE.

Un, deux ou trois jours

Incluant 200 kilomètres par jour

Offre de durée limitée

En vedette: les voitures
General Motors



TILDEN

ROMPRE
ET FRERE

295, St-Paul, Québec
694-1727

1303, Maguire, Sillery
687-3322

5015, boul. Hamel, Ste-Foy
872-2352

Aéroport de Ste-Foy
871-1224

Epargnez sur vos
achats de meubles et
appareils ménagers

- Réfrigérateurs
- Cuisinières
- Laveuses & sècheuses
- Lave-vaisselle
- Ameublement de différents styles
- Téléviseurs
- Stéréos
- Lampes & fauteuils

Prix défiant toute compétition.
Ameublements complets à
prix réduits.

Paul Robitaille
504, La Canadière 529-9488

RESTAURANT
CAFÉ
d'EUROPE

les 30, 31 janvier
et dimanche le 1er février

- le bûsson d'opérian
- la sauce tartare
- l'osso buco à la milanaise
- le risotto au safran et les petits pois à la française
- le chariot des mille douceurs
- café

Le tout
\$13⁹⁵
27, Ste-Angele, Québec
692-3835

avis public

Le Directeur général
de la représentation

DÉLIMITATION DES DISTRICTS ÉLECTORAUX
DE LA VILLE DE QUÉBEC EN VUE DES
ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 1981.

Le Directeur général de la représentation donne avis qu'il tiendra une audience publique le mardi 17 février 1981 à 20 h, à l'amphithéâtre de l'édifice « G », rez-de-chaussée, 1035, rue Lacheprotière à Québec sur la délimitation des districts électoraux de la ville de Québec.

Les représentants de la Ville, les différents organismes et les électeurs sont invités à venir se faire entendre.

Les personnes intéressées peuvent en aviser le Directeur général de la représentation dès maintenant en communiquant avec la direction des communications au numéro 643-9870.

Le Directeur général de la représentation
Jean-Luc Lemieux

Donné à Sainte-Foy, ce 26^{ème} jour de janvier 1981

HIVERTESSSEMENT '81
UNE RAFALE
d'OFFRES  **HITACHI**

Avec le magnétoscope
Hitachi
la vidéo vous suit
partout!



VT-8500A



GP4D

Caméra
couleur
portative

- Viseur électronique CRT 1.5 po. avec lentille grossissante, incluant indicateurs de départ/arrêt, faible luminosité et état des piles
- Microphone incorporé à condensateur électro et entrée de microphone externe
- Ne pèse que 2.2 kg (4.8 lb)

LE VRAI SPECIALISTE DE LA COULEUR A QUEBEC

A. Cloutier

RADIO
T.V.

840, rue Myrand, Ste-Foy - 527-8123



Le centre de santé Boisbouscache, à Trois-Pistoles, demande 25 lits supplémentaires.

Trois-Pistoles

Le centre de santé veut un plus grand nombre de lits

par J.-Claude PAQUET

TROIS-PISTOLES — Le comité conjoint du centre de santé Boisbouscache, à Trois-Pistoles, doit rencontrer prochainement le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lafrance, afin de lui présenter une demande jugée prioritaire, concernant l'augmentation de lits pour malades chroniques.

Le centre de santé Boisbouscache exploite actuellement un permis de 125 lits dressés, soit 47 au centre d'hébergement et 78 au centre d'accueil, mais on estime qu'il faudrait porter ce total à 150 afin de répondre plus adéquatement à la de-

mande, alors qu'il y a plus d'une trentaine de personnes sur la liste d'attente, qui auraient besoin de soins constants, mais qui doivent demeurer à domicile, faute de lits.

C'est ce que déclarait hier le président du comité conjoint, M. Louis-Philippe Rioux, au cours d'une conférence de presse donnée au centre.

On a rappelé à cette occasion que c'est à la suite de représentations faites par la population et des organismes du milieu que le conseil d'administration du centre de santé décidait, en avril dernier, de s'associer à la population (par le truchement du comité conjoint), dans une démarche visant à obtenir un nombre maximal de lits pour le traitement des malades chroniques.

Après étude, le comité conjoint en vint à la conclusion que c'est dans le secteur des soins prolongés que se situaient les besoins les plus urgents.

Le dossier préparé à cette fin fut adressé aux instances gouvernementales le 11 novembre dernier, et suite aux démarches des députés Jules Boucher et Alain Marcoux, le ministre Lafrance a convenu de rencontrer prochainement le comité conjoint, la date restant à déterminer.

M. Rioux a précisé hier que dans cette démarche, le comité conjoint a reçu l'appui des 24 conseils municipaux et des trois centres d'accueil du territoire desservi par le

centre de santé, ainsi que par différents organismes ou comités, opérant au sein de l'établissement.

Dans sa demande, le comité conjoint présente trois hypothèses de solution, une première étant de porter le nombre de lits de 125 à 150, soit 75 pour le centre d'hébergement (personnes alitées) et 75 pour le centre d'accueil (personnes partiellement autonomes mais ayant besoin de soins). Une deuxième solution serait de porter le nombre de lits de 125 à 142, soit 75 pour le centre d'hébergement et 67 pour le centre d'accueil, ou, comme troisième hypothèse, la formule inverse, soit 67 lits pour le centre d'hébergement et 75 pour le centre d'accueil.

Le président du comité conjoint a précisé que l'alternative de 142 lits était motivée par le fait qu'elle ne nécessiterait pas de nouvelle construction, mais utiliserait seulement l'espace disponible au centre de santé Boisbouscache.

Interrogé sur les chances de succès de cette demande face aux éventuelles coupures de budget du MAS, M. Rioux a répondu que la demande était faite pour combler les besoins des plus criants de personnes âgées et malades nécessitant des soins constants, et qu'on ne devait pas réaliser des économies sur le dos de personnes mourantes.

Les membres du comité sont conscients que la demande pourrait excéder légèrement les normes établies par le ministère quant au nombre de lits par 100 personnes âgées de 65 ans et plus, mais ils estiment cependant qu'il s'agit d'une région pénalisée par suite du vieillissement de la population, attribuable à l'émigration des jeunes vers les centres plus industrialisés.

Enfin, le comité n'a pas fait d'étude quant aux implications économiques de la demande, mais ils estiment que selon la solution adoptée, l'augmentation de personnel pourrait être de l'ordre de 13 à 21 postes.

La Société des traversiers aura un nouveau président

MATANE — Discrètement, le premier président de la Société des traversiers du Québec, M. Marcel Latouche, s'apprête à tirer sa révérence, abandonnant son poste dans les prochains jours.

De passage à Matane dimanche, où il rencontrait les membres de la Chambre de commerce locale, M. Latouche a parlé brièvement de son départ, jugeant cette nouvelle de peu d'intérêt.

Sur l'insistance du représentant du SOLEIL, M. Latouche a affirmé

que lors de son entrée en fonction en 1974, il avait signé un contrat de cinq ans avec le gouvernement. Ce contrat, expiré depuis deux ans, n'a pas été renouvelé par le gouvernement québécois.

Sans une pointe d'amertume, M. Latouche a précisé qu'il s'agit d'un geste normal et que le gouvernement n'avait pas à lui donner des explications sur le non renouvellement de son contrat. "Le gouvernement s'est dit qu'il était temps d'en mettre un plus jeune (président)", a-t-il lancé, pince-sans-rire.

M. Latouche attend, cette semaine, une offre du gouvernement. "On me conserve un emploi honorable", a-t-il déclaré. Il s'attend à poursuivre temporairement sa carrière à la Société des traversiers.

C'est M. Jacques Clermont, sous-ministre au Tourisme, Industrie et Commerce, qui prendra la relève à la présidence de la Société des traversiers; cette société compte plus de 550 employés et possède 15 navires répartis à différents points de traversée du Québec.

Rimouskois invités au Carnaval de Chicoutimi

par J.-Claude PAQUET

du bureau du Soleil
RIMOUSKI — La Corporation du Festival d'automne de Rimouski accueillait hier les dirigeants du Carnaval-souvenir de Chicoutimi, venus rendre visite à leurs "cousins" du sud, pour les inviter à participer à leurs festivités, qui se dérouleront cette année du 12 au 22 février prochain.

Ce 21e Carnaval-souvenir aura pour thème, les communications, alors qu'on célèbre le 100e anniversaire de la première communication téléphonique entre Chicoutimi et l'extérieur. Et le per-

sonnage clé du Carnaval sera cette année M. Napoléon Robitaille, voyageur de commerce et donateur de la statue du cap Trinité, dont l'installation sur le cap remonte à 1881.

On estime que le Carnaval de l'année dernière a attiré environ 400.000 visiteurs, ce qui a généré des retombées économiques de l'ordre de \$14 millions.

Comme par les années passées, le Carnaval-souvenir comprend de nombreuses activités, d'ordre culturel, socio-culturel, social et sportif. On présentera cette année l'opérette La Belle Hélène, de Offenbach. Il y aura aussi, évi-

demment, le concours des barbus, le procès à l'ancienne, la crie après la messe, les canons au vieux marché, les repas au chantier du père Alex, les bains d'époque et des centaines d'autres activités, toutes plus ou moins arrosées de caribou, dans un décor et une at-

mosphère empruntés à l'année 1881. Les gens de la côte sud et même de la côte nord seront-ils au rendez-vous? C'est du moins ce que souhaitent les organisateurs du Carnaval-souvenir de Chicoutimi, par la voix de leur président, M. Yvon Gagnon.

groupe
concept
2 FÉVRIER 81

Vous voulez faire vos abat-jour en PAPIER DE RIZ?

SPECIAL DU MOIS GRATUIT

A l'achat de votre matériel, vous obtiendrez jusqu'à 5 feuilles de papier de riz économique gratuitement.

Nous vous enseignerons GRATUITEMENT comment les fabriquer.

Matériel d'artiste RABAIS SPÉCIAL aux étudiants.

Boutique le mieux pour vous
290, de la Couronne Québec
522-4980

AUSSI: ARTISANAT ET ENCADREMENTS

PRIX DE GROS AUX MARCHANDS

Découpez ce coupon et faites-en profiter vos amis.

Les consommateurs davantage portés à faire des acquisitions majeures

Les Québécois semblent davantage portés à dépenser pour le logement. En effet, près d'un tiers des consommateurs propriétaires de leur maison se disaient prêts à investir pour améliorer leur logement. Parmi les améliorations envisagées, d'après un sondage effectué par la firme de sondage Leger, 64,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux meubles, 59,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils électroménagers, 58,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux tapis, 57,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils électroniques, 56,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux vêtements, 55,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux bijoux, 54,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux livres, 53,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux jouets, 52,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux outils, 51,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de cuisine, 50,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de chauffage, 49,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de climatisation, 48,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de ventilation, 47,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de filtration, 46,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de purification, 45,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de désinfection, 44,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de stérilisation, 43,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de conservation, 42,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de transformation, 41,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de conditionnement, 40,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de traitement, 39,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de distribution, 38,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de stockage, 37,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de transport, 36,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de communication, 35,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de gestion, 34,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de contrôle, 33,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de surveillance, 32,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de sécurité, 31,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de protection, 30,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de défense, 29,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de guerre, 28,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de paix, 27,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de justice, 26,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de religion, 25,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de science, 24,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de philosophie, 23,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de littérature, 22,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de musique, 21,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de sport, 20,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de divertissement, 19,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de éducation, 18,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de formation, 17,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de développement, 16,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de croissance, 15,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de progrès, 14,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de perfectionnement, 13,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de excellence, 12,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de réussite, 11,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de succès, 10,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de gloire, 9,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de honneur, 8,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de respect, 7,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de dignité, 6,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de fierté, 5,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de orgueil, 4,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de vanité, 3,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de arrogance, 2,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de orgueil, 1,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de vanité, 0,5 pour 100 des répondants envisageaient d'acquiescer à l'achat de nouveaux appareils de arrogance.

Absolument tous les tapis, moquettes et couvre-planchers sont réduits chez Émilien Rochette, la maison du tapis à Québec.

L'ASSURANCE ROCHETTE

Nous sommes en mesure de certifier à notre clientèle que toute la marchandise en magasin est réduite durant le solde 28 JOURS. Aucun prix n'a été majoré en prévision de la VENTE.

De plus, la qualité, le service et la garantie Rochette sont respectés intégralement durant le solde.

ÉMILIEN ROCHETTE
555, de la Couronne
529-4164
AU PIED DE LA CÔTE D'ABRAHAM

Président de la caisse de Plessisville

La loi sur les faillites jugée trop souple

par Fortunat MARCOUX

leurs responsabilités financières.

de \$39,400, et perdu \$210,000 sur les prêts.

cèdent des dépenses sur les revenus à la conjoncture économique. Les mauvaises créances ont été réalisées auprès de 24 membres dont deux avaient obtenu des prêts hypothécaires.

sonnel ou des membres des comités de crédit ou de surveillance. Il a reconnu cependant que la caisse, au moment où elle avait de fortes liquidités, avait relâché les restrictions de crédit. C'était, selon lui, une belle occasion pour le Mouvement Desjardins de s'impliquer davantage dans le milieu. "Avant, on reprochait aux caisses de ne pas prendre suffisamment de risques. On a essayé de faire

plus", a-t-il noté.

La réunion s'est déroulée dans le calme. Le rapport financier ne fut pas l'objet de discussions orageuses. Au contraire, les membres ont semblé être fort satisfaits du travail accompli par les employés et les administrateurs. Un sociétaire s'est acharné à soulever des points d'interrogation. Une question préalable a mis fin à ses interventions.

PLESSISVILLE — Le président de la Caisse populaire de Plessisville, dans les Bois-Francs, M. Raymond Hainse, a dénoncé, hier soir, les législations actuelles dont la loi sur les faillites et la loi de dépôt volontaire qui permettent trop facilement aux consommateurs d'échapper à

"Embarque, si ça ne marche pas tu feras faillite", a-t-il dit devant quelque 575 des 13,000 sociétaires de cette coopérative d'épargne à l'occasion de la réunion annuelle. Les membres venaient d'être informés que l'institution bancaire avait achevé l'exercice financier terminé en octobre dernier avec un déficit d'exploitation

M. Hainse a expliqué que l'on traversait une période facile pour l'emprunteur désireux de se débarrasser de ses responsabilités. "Le sens de responsabilité est diminué", a-t-il précisé.

Le président a attribué l'ex-

M. Hainse a tenu à préciser que cette situation n'était pas due à un manque de responsabilités ou de vigilance de la part du per-

Val-Alain: porcherie détruite par le feu

SAINT-CROIX (AMV) — Une porcherie de Val-Alain, propriété de M. Eugène Corbin, a été détruite par

le feu dans la soirée de mardi. Une centaine de truies ont péri. Etabli ans la région depuis sep-

tembre 1979, M. Corbin est le plus gros producteur de porcs de Val-Alain. Son installation est située dans le rang 5 qui longe la Transcanadienne.

Les pertes encourues par M. Corbin sont évaluées sommairement à \$100,000 environ. Celui-ci se compte chanceux malgré tout d'avoir réussi à sauver sa maison et sa grange. Cette dernière est située à cinquante pieds seulement du lieu de l'incendie, à côté de la pouponnière d'où l'on a réussi à sortir 200 cochons de lait "dans la boucane", raconte M. Corbin.

Les pompiers volontaires, dirigés par Jean-Yves Després, sont arrivés juste à temps pour limiter les pertes. L'origine du feu n'est pas connue de façon précise, mais on croit qu'il s'agit d'une défectuosité électrique au niveau de la pompe à eau.

Le deuxième incendie

La population de Val-Alain est durement éprouvée depuis quelques temps par les feux. Quelques jours avant Noël, soit le 20 décembre, un incendie avait complètement rasé une maison de deux logements, propriété de M. Jean-Noël Hamel. Celui-ci, alors en voyage en Floride avec sa famille, n'a appris que dans la nuit du 9 au 10 janvier ce qui venait de lui arriver. Sa maison et tout son contenu étaient complètement disparus. L'autre logement à l'étage était habité par Philippe Portelance, sa femme et leurs deux enfants.

Maison incendiée à Beauceville

La maison de M. Robert Turcotte a été détruite par le feu, hier, à Beauceville. Elle s'élevait sur la 10e Rue.

Les pompiers que dirigeait le chef Raymond Mathieu ont été alertés vers 2h45 de la nuit. En arrivant, ils ont été informés que la famille Turcotte avait eu juste le temps de s'échapper en vêtements de nuit.

Il n'y a pas de bouche d'incendie dans ce secteur de Beauceville et l'eau a fait défaut, ce qui a contrarié la lutte contre le brasier.

La construction qui remontait à un an a été rasée. Le contenu a été entièrement consumé. Les pertes sont d'au moins \$35,000.

Le pompier Patrick Quirion a été blessé au dos en combattant l'incendie et il a été hospitalisé. Les pompiers ont regagné leur caserne vers 10h.

Il semble que le feu ait pris naissance dans une chambre à coucher et une enquête a été ouverte pour en déterminer la cause.

Subvention au club de l'âge d'or, à Dosquet

DOSQUET — Le club de l'âge d'or de Dosquet reçoit une subvention de \$8,617 dans le cadre du programme fédéral Nouveaux Horizons du ministère de la Santé et du Bien-être social. Cette somme permettra entre autres l'organisation d'activités de plein air. On compte

aménager un terrain pour y faire des jeux de pétanque, croquet et galet. Pendant l'hiver, on s'adonne à la raquette. D'autres activités, tels repas communautaires, visites interclubs, exercices physiques, artisanat et bricolage figurent au programme du club de Dosquet.

VENTE SURPLUS D'INVENTAIRE

ESCOMPTE DE 15 A 25%

SUR
JOTUL - SUPRA
- MORSO
- PAYSAN
- KRESNO
- CONESTOGO

et également sur
cheminées,
accessoires,
porte-bûches,
etc.

CHEMINEES ET FOYERS PIERRE DION INC.
3176, Chemin Ste-Foy, 656-1724
Vente et installation de foyers et cheminées préfabriquées.

TÉLÉTHON 81
7 et 8 février

UNE FOIS DE PLUS
Je m'implique

HIVERNISSEMENT '81

UNE RAFALE D'OFFRES

HITACHI

Avec le magnétoscope Hitachi la vidéo vous suit partout!

Le magnétoscope programmable à recherche visuelle et à effets spéciaux. • Commande à distance toutes fonctions • Jusqu'à 6 heures d'enregistrement • Choix de vitesses • Système de repérage automatique.

VT-8500A

Caméra couleur portable

• Viseur électronique CRT 1.5 po. avec lentille grossissante, incluant indicateurs de départ, arrêt, temps lumineux et état des piles • Microphone incorporé à condensateur électret et entrée de microphone externe • Ne pèse que 2.2 kg (4 lb 8 oz)

GP4D

PRIX SPECIAL CLOUTIER

LE VRAI SPECIALISTE DE LA COULEUR A QUEBEC

A. Cloutier RADIO T.V.

840, rue Myrand, Ste-Foy - 527-8123

par Denis GAUTHIER

(collaboration spéciale)

ILE AUX COUDRES — Deux groupes ont déposé des soumissions pour l'acquisition des chantiers maritimes de l'île aux Coudres, vendus mardi dernier par les syndicats, suite à une faillite.

La compagnie Chamarco, composée de huit actionnaires de l'ancienne entreprise, les Chantiers maritimes de l'île aux Coudres Inc., ont déposé une offre de \$145,000. L'homme d'affaires Guy Hamel, de Québec, a pour sa part offert \$250,000. Etant le plus haut soumissionnaire, il prendra possession de l'entreprise évaluée à \$650,000, au cours des prochains jours.

M. Hamel entendrait continuer les opérations du chantier qui emploie jusqu'à 50 travailleurs lors des périodes de pointe. Ainsi, on prévoit que les chantiers construiront de petits chalutiers, dans le cadre du programme de renouvellement de la flotte des pêcheurs du golfe Saint-Laurent. Il serait également question des possibilités que le Pierre-Fortin, un navire propriété du gouvernement fédéral, fasse escale à l'île aux Coudres pour y être réparé.

\$24.95 par jour

OFFRE SPECIALE DE FIN DE SEMAINE

UN SEUL TARIF MODIQUE POUR TOUTE VOITURE DISPONIBLE.

Un, deux ou trois jours
Incluant 200 kilomètres par jour
Offre de durée limitée
En vedette: les voitures General Motors

TILDEN

ROMPRE ET FRERE

295, St-Paul, Québec 694-1727
1303, Maguire, Sillery 687-3322
5015, boul. Hamel, Ste-Foy 872-2352
Aéroport de Ste-Foy 871-1224

Epargnez sur vos achats de meubles et appareils ménagers

- Réfrigérateurs
- Cuisiniers
- Laveuses & sècheuses
- Lave-vaisselle
- Ameublement de différents styles
- Téléviseurs
- Stéréos
- Lampes & fauteuils

Prix défiant toute compétition. Ameublements complets à prix réduits.

Paul Robitaille

504, La Canardière 529-9488

RESTAURANT CAFE D'EUROPE

les 30, 31 janvier et dimanche le 1er février

- le buisson d'éperians frais, sauce tartare
- l'osso buco à la milanaise
- le risotto au safran et les petits pois à la française
- le chariot des mille douceurs
- café

Le tout \$13.95

27, Ste-Angèle, Québec 692-3835

avis public

Le Directeur général de la représentation

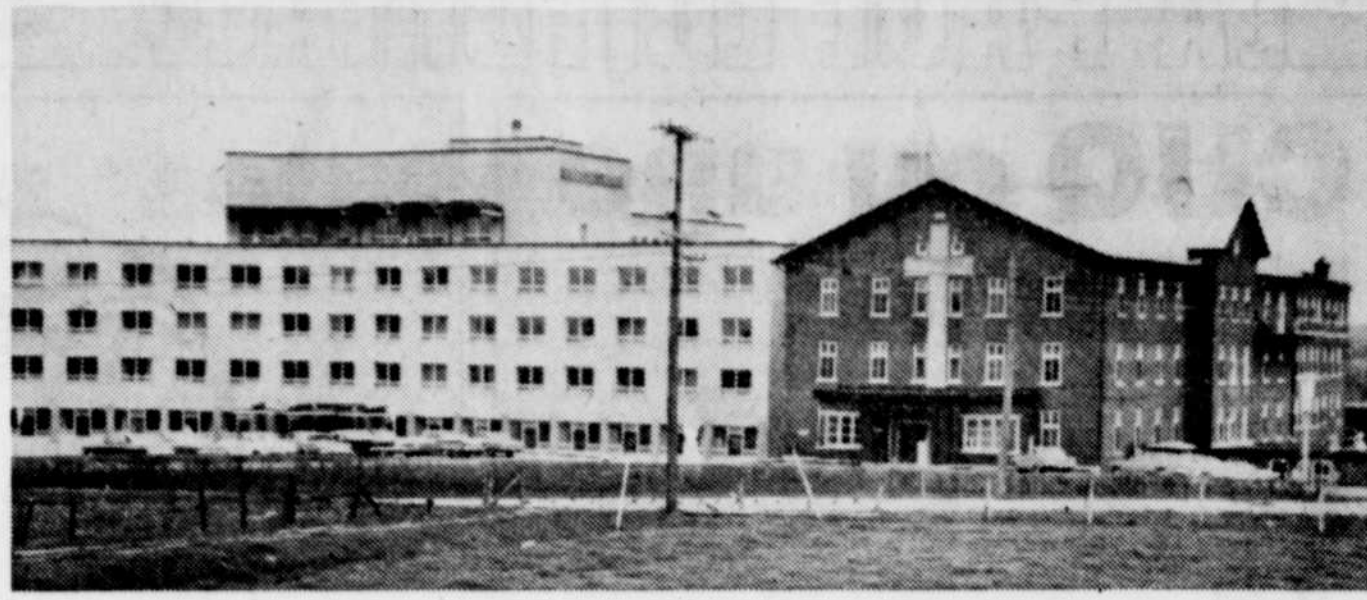
DÉLIMITATION DES DISTRICTS ÉLECTORAUX DE LA VILLE DE QUÉBEC EN VUE DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 1981.

Le Directeur général de la représentation donne avis qu'il tiendra une audience publique le mardi 17 février 1981 à 20 h, à l'amphithéâtre de l'édifice « G », rez-de-chaussée, 1035, rue Lacheprotière à Québec sur la délimitation des districts électoraux de la ville de Québec.

Les représentants de la Ville, les différents organismes et les électeurs sont invités à venir se faire entendre.

Les personnes intéressées peuvent en aviser le Directeur général de la représentation dès maintenant en communiquant avec la direction des communications au numéro 643-9870.

Le Directeur général de la représentation
Jean-Luc Lemieux
Donné à Sainte-Foy, ce 26^{ème} jour de janvier 1981



Fusion prochaine de deux hôpitaux de Beauce

plité, le service et la garantie
et respectés intégralement
durant le solde.

Suzanne Rochette

EN ROCHETTE

de la Couronne

529-4164

DE LA CÔTE D'ABRAHAM

Syndicat des chauffeurs d'autobus

Les maires sont invités aux négociations

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — Le syndicat des chauffeurs d'autobus de la rive sud de Québec, en dénonçant une extrême lenteur dans la négociation qui se poursuit encore aujourd'hui, invite les maires ainsi que les administrateurs de la corporation intermunicipale à aller rejoindre leur représentant à la table de négociation pour y constater "l'invraisemblance de leurs demandes".

Ces dirigeants de Lévis, Lau-

zon, Saint-David, Saint-Romuald et Charny, d'après la partie syndicale, y constateront non seulement l'invraisemblance des demandes patronales, mais ils verront aussi que ce sont eux qui bloquent systématiquement la négociation et que, par conséquent, ce sont eux qui prennent la population en otage.

La grève, qui dure depuis tout près de deux mois, risque de se prolonger encore assez longtemps. On sait que la négociation a repris vendredi dernier, après que l'em-

ployeur eut enfin consenti à retirer sa demande de conducteurs occasionnels et à temps partiels, mais seulement quelques points mineurs ont été réglés. "Presque tous les points sont mis en suspens. Nous nous demandons si le négociateur patronal a réellement un mandat de négocier", a déclaré hier le président du syndicat, M. Benoît Alain.

Droits acquis

Ce syndicat, affilié à la CSN et regroupant quelque 30 membres, dénonce vigoureusement la dé-

termination de la partie patronale à enlever aux chauffeurs d'autobus des droits qui leur ont été acquis dans les contrats de travail précédents, c'est-à-dire à l'époque où le transport en commun était assuré par une compagnie privée. La corporation intermunicipale en fait, est propriétaire et exploite elle-même le réseau de transport depuis le 9 janvier 1980.

La négociation actuelle est donc extrêmement difficile concernant les points suivants: les mesures disciplinaires, les pro-

cédures de grief, les horaires de travail, les salaires et une clause d'indexation. La partie syndicale disait, hier matin, que sur ces points, il lui apparaissait encore pratiquement impossible de négocier en raison de l'intransigeance de la partie patronale.

Pendant que la discussion à la table de négociation semble presque tourner en rond, le président de la Corporation intermunicipale de transport de la rive sud de Québec (CITRSQ), M. Jean-Marc Les-

sard, a réaffirmé publiquement, lundi soir de cette semaine, la décision maintenue du conseil d'administration visant la "non négociabilité de règlements de régie interne".

M. Lessard qui profitait de la séance de son conseil municipal à Lauzon pour parler un peu du conflit dans le transport, laissait entendre clairement que la discussion, si elle ne se règle pas à la table de négociation cette semaine, risque en effet de durer encore assez longtemps.

Saint-Roch-des-Aulnaies

Le Comptoir avicole fermera ses portes le mois prochain

par Gilles OUELLET

La principale entreprise de Saint-Roch-des-Aulnaies, le Comptoir avicole, fermera ses portes le 6 février prochain, mettant ainsi au chômage quelque 45 personnes.

Dans une lettre au ministre du Travail, la présidente du Comptoir avicole, Mme Catherine Giar, attribue cette fermeture à l'incapacité de l'entreprise d'assumer une dépense évaluée à \$175,000 pour implanter un système de traitement des eaux usées exigé par le Service de protection de l'environnement, de même qu'à la situation difficile du marché de la volaille qui a occasionné, ces dernières années, "des pertes irrécupérables".

Le propriétaire de ce comptoir connu sur le marché de l'alimentation par l'étiquette Rocco Poulet, M. Benoît Giar, a déclaré hier ne pas avoir de projet de relance de cette entreprise fondée il y a une vingtaine d'années par M. Léo St-Pierre, un citoyen de Saint-Roch-des-Aulnaies.

La Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (SOQUIA) a analysé la situation, et aurait manifesté un certain intérêt, selon M. Giar, mais a ensuite refusé de donner suite à un engagement; on

aurait douté de la rentabilité du projet.

Ce comptoir, où entre 8,000 et 10,000 poulets étaient abattus chaque jour, était équipé d'un système de refroidissement à sec, fait unique au Québec dans ce type d'entreprise, les autres ayant un système de refroidissement à l'eau.

Par ce système, qui rendrait la volaille de meilleure qualité, la désavantagerait par contre sur le marché parce que moins lourde. D'après M. Giar, les poulets d'autres entreprises contiendraient jusqu'à 8 et même 10 pour 100 d'eau. SOQUIA aurait pu aider à promouvoir ce produit, affirme M. Giar, qui se dit incapable de soutenir seul une vaste campagne de promotion.

Ces poulets traités au comptoir de Saint-Roch-des-Aulnaies étaient destinés au marché de la Côte-du-Sud, de la Côte-Nord et en partie vers Québec.

Le syndicat

Les dirigeants du Syndicat des employés du comptoir avicole des Aulnaies (CSN) ont demandé hier, en conférence de presse à Québec,

que le gouvernement intervienne et agisse vite dans ce dossier pour "empêcher que l'usine ne soit vendue à n'importe qui".

La porte-parole syndicale, Mme Diane D. Bacon, a dit craindre que si cette entreprise tombe entre les mains d'un gros intervenant de l'industrie de l'abattage de la volaille, le comptoir restera fermé "de façon à améliorer leur propre volume d'abattage".

Les syndiqués, qui jettent un oeil du côté de l'autogestion, tiendront des manifestations et une campagne d'information afin de sensibiliser la population à cette décision.

Sans solution miracle pour la relance de cette entreprise, des syn-

diqués considèrent qu'une plus grande agressivité du marketing aurait peut-être pu éviter ce qu'ils appellent une catastrophe pour cette localité d'un millier de personnes.

Le syndicat sollicitera une rencontre avec le député de Kamouraska, M. Léonard Lévesque, au début de la semaine prochaine, de même qu'avec des représentants du ministère du Travail, de la SOQUIA et de la Société de développement coopératif, afin d'examiner toutes les possibilités d'intervention.

La première convention collective de ces travailleurs expirait en novembre 1981. Le salaire horaire moyen se situait à \$5.90, selon les porte-parole syndicaux. Le propriétaire évalué à \$600,000 la masse salariale versée en 1980.

Réparations finies au pont de Québec

QUÉBEC — Le ministère des Transports du Québec avise les automobilistes que les travaux effectués sur le

pont de Québec sont terminés, de sorte que la circulation est revenue à la normale. Rappelons que ces travaux, entrepris le 12

janvier dernier, avaient pour but de réparer les avaries causées par un navire sur la structure du pont.

en bref

Eau impropre

SAINTE-FOY — La population de la municipalité de Sainte-Anselme, dans le comté de Dorchester, alimentée par le réseau d'aqueduc municipal, est priée de ne pas consommer l'eau.

C'est ce qui ressort d'un avis émis hier, par la direction régionale de Québec du ministère de l'Environnement aux autorités municipales de Sainte-Anselme.

Cette mesure sanitaire a été rendue nécessaire suite à des récentes inspections effectuées par les représentants de notre ministère auprès de certains producteurs de porcs de cette région et nous portent à croire que l'eau distribuée par ce réseau d'aqueduc municipal serait fortement contaminée par la présence de purin de porc.

Au Centre d'art

LEVIS — Le Centre d'art de Lévis, où les inscriptions pour des ateliers d'artisanat, théâtre, arts plastiques, danse et musique se continuent encore jusqu'au 30 janvier, annonçait hier la venue du chansonnier Florian Lambert pour le premier spectacle de la saison d'hiver. Florian Lambert sera à la Maison Louise-Carrier, avec ses monologues, sa guitare, ses harmonicas et son humour, le 31 janvier, à 20h30. Les billets sont en vente en quelques endroits, notamment au cégep Lévis-Lauzon, au collège de Lévis et au Centre d'art. Pour réservations: 833-8831.

Sacristain honoré

LAUZZON — M. Jean-Paul Méthot, sacristain depuis 20 ans à Lauzon et ancien président du conseil régional de la Société Saint-Jean-Baptiste, sera honoré comme il le mérite, samedi soir prochain. Les dirigeants locaux et régionaux de la SSJB préparent cette fête au sous-sol de l'église de Lauzon, où il y aura musique, danse et goûter. Pour informations, 837-4556, -1435, -1712. Le héros de cette fête est bien connu, comme un homme dévoué, mais aussi

comme un sacristain professionnel. Dans sa famille on est sacristain de père en fils; lui-même a le titre officiellement depuis 20 ans, mais il a débuté dès son enfance en travaillant avec son père.

Loisirs à Lauzon

LAUZZON — Le conseil municipal de Lauzon, à la suite de la publication du rapport Sodém indiquant des modalités d'organisation du service des loisirs dans cette municipalité, a embauché un directeur des loisirs en la personne de M. Claude Guérin. Celui-ci est domicilié à l'ancienne-Lorette et travaille déjà au Conseil régional des loisirs de Québec. Il travaillera à Lauzon à compter du 1er février. Sa tâche sera de planifier et d'administrer un budget annuel de \$195,000. Son bureau sera situé au centre communautaire qui a été aménagé dans l'ancien hôtel de ville. "Cela n'empêchera pas la continuation du bénévolat; la ville ne fait qu'encadrer davantage ses interventions dans le domaine des loisirs", a signalé le maire, M. Jean-Marc Lessard.

Relations Lévis-Lauzon

LAUZZON — Les relations sont toujours un peu tendues entre les dirigeants municipaux de Lévis et de Lauzon. C'est apparu une fois de plus, hier, à la suite d'une récente décision du conseil de Lévis d'acheter conjointement l'outil de sauvetage appelé "Machoire de vie". Le maire Jean-Marc Lessard et les conseillers de Lauzon ont dit avoir été très surpris d'apprendre la nouvelle par les médias d'information. "C'est curieux... On nous en avait pas parlé. Nous avions prévu un montant au budget, mais aucune entente n'a encore été prise. On aurait pu nous consulter et au moins nous inviter à participer au choix du vendeur". En tenant ces propos, les membres du conseil de Lauzon ont mandaté leur directeur de police pour la préparation d'une entente à négocier avec le conseil de Lévis.

VENTE SURPLUS D'INVENTAIRE

ESCOMPTE DE 15 A 25%



SUR
JOTUL · SUPRA
· MORSO ·
· PAYSAN ·
· KRESNO ·
· CONESTOGO

et également sur
cheminées,
accessoires,
porte-bûches,
etc.

CHEMINÉES ET FOYERS
PIERRE DION INC.

3176, Chemin Ste-Foy, 656-1724
Vente et installation de foyers et cheminées préfabriquées.

TÉLÉTHON 81

7 et 8 février

Réseau
CFC
CFCM-TV

UNE
FOIS DE PLUS
Je m'implique

Les annonces classées,
un supermarché
de bonnes affaires!

LE SOLEIL

647-3311

\$24⁹⁵ par jour
OFFRE SPECIALE
DE FIN DE SEMAINE
UN SEUL TARIF MODIQUE
POUR TOUTE
VOITURE DISPONIBLE.

Un, deux ou trois jours

Incluant 200 kilomètres par jour

Offre de durée limitée

En vedette: les voitures
General Motors

TILDEN

ROMPRE
ET FRERE

295, St-Paul, Québec
694-1727

1303, Maguire, Sillery
687-3322

5015, boul. Hamel, Ste-Foy
872-2352

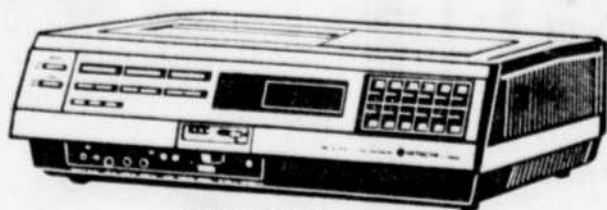
Aéroport de Ste-Foy
871-1224

HIVERNISSEMENT '81

UNE RAFALE
D'OFFRES

HITACHI

Avec le magnétoscope
Hitachi
la vidéo vous suit
partout!



VT-8500A

Le magnétoscope programmable à recherche visuelle et à effets spéciaux. Commande à distance toutes fonctions. Jusqu'à 6 heures d'enregistrement. Choix de vitesses. Système de repérage automatique.



Caméra
couleur
portative

● Vidéo électronique CRT 1.5 po. avec lentille
grossissante. Incluant indicateurs de départ ar-
rêt, lampe synchronisatrice et état des piles. ● Micro-
phone incorporé à condensateur électret et an-
tène de microphone externe. ● Poids: 2.2
kg (4 lb 8 oz).

GP4D

LE VRAI SPECIALISTE DE LA COULEUR A QUEBEC

A. Cloutier

RADIO
T.V.

840, rue Myrand, Ste-Foy - 527-8123

Epargnez sur vos achats de meubles et appareils ménagers

- Réfrigérateurs
- Cuisiniers
- Laveuses & sècheuses
- Lave-vaisselle
- Ameublement de différents styles
- Téléviseurs
- Stéréos
- Lampes & fauteuils

Prix défiant toute compétition.
Ameublements complets à
prix réduits.

Paul Robitaille
504, La Canadienne 529-9488

RESTAURANT CAFE d'EUROPE

les 30, 31 janvier
et dimanche le 1er février

- le bûsson d'éperians
trais, sauce tartare
- l'osso buco à la
milanaise
- le risotto au safran et
les petits pois à la
française
- le chariot des mille
docteurs
- café

Le tout
\$13⁹⁵
27, Ste-Angele, Québec
692-3835

avis public

Le Directeur général
de la représentation

DÉLIMITATION DES DISTRICTS ÉLECTORAUX
DE LA VILLE DE QUÉBEC EN VUE DES
ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 1981.

Le Directeur général de la représentation donne avis qu'il tiendra une audience publique le mardi 17 février 1981 à 20 h, à l'amphithéâtre de l'édifice « G », rez-de-chaussée, 1035, rue Lachervetière à Québec sur la délimitation des districts électoraux de la ville de Québec.

Les représentants de la Ville, les différents organismes et les électeurs sont invités à venir se faire entendre.

Les personnes intéressées peuvent en aviser le Directeur général de la représentation dès maintenant en communiquant avec la direction des communications au numéro 643-9870.

Le Directeur général de la représentation
Jean-Luc Lemieux

Donné à Sainte-Foy, ce 26^{ème} jour de janvier 1981

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BEAUDET, J.-J. André — A Québec, le 27 janvier 1981, à l'âge de 79 ans est décédé J.-J. André Boudreau, époux de dame Emeline Hanley. Il demeurait au 1356 de la rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BEAUDET (J.J. André) — A Québec, le 27 janvier 1981, à l'âge de 79 ans est décédé J.-J. André Boudreau, époux de dame Emeline Hanley. Il demeurait au 1356 de la rue Saint-Jacques. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

BOUDREAU (Gilberte) — A Québec, le 28 janvier 1981, à l'âge de 75 ans est décédée dame Boudreau, épouse de feu Jean-Denis Boudreau (Bob). Elle demeurait au 2193 rue Dickson, Sillery. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté vendredi le 30 janvier à 14 heures en l'église St-Charles Garnier, et de là au crématorium. Les funérailles auront lieu samedi le 31 janvier à 10 heures. Départ du funérarium.

Un compromis pour Nkomo

SALISBURY (AFP) — M. Joshua Nkomo, chef du Front patriotique (PF), parti minoritaire au sein de la coalition au pouvoir au Zimbabwe, a accepté hier un poste de ministre sans portefeuille auprès du premier ministre, chargé de la sécurité nationale et de la constitution d'une nouvelle armée, a annoncé le vice-président du PF, M. Josiah Chinamano.

En acceptant ce compromis proposé mardi par le premier ministre, M. Robert Mugabe, M. Nkomo a permis d'éviter l'effacement de la coalition gouvernementale, estiment les observateurs à Salisbury.

La crise entre le Front patriotique et l'autre composante de la coalition, l'Union nationale africaine du Zimbabwe-Front patriotique (ZANU-PF) de M. Mugabe, s'était aggravée après le remaniement du 10 janvier au cours duquel M. Nkomo perdit son portefeuille de ministre de l'Intérieur pour celui de la Fonction publique. M. Nkomo avait estimé que ce remaniement rompait l'engagement des deux partis de partager les postes concernant les questions de sécurité.

Bombardements au Sud-Liban

BEYROUTH (AFP) — De violents bombardements de l'artillerie israélienne et de milices conservatrices libanaises ont notamment touché hier le village de Aaichye au Sud-Liban où sont stationnées des troupes syriennes de la Force arabe de dissuasion (FAD), a-t-on annoncé de source palestinienne.

Outre le village de Aaichye, la ville portuaire de Tyr et deux camps palestiniens de la région ont été pris

Elections "générales" en Afrique du Sud

LE CAP (d'après AFP et NYTNS) — Le premier ministre de l'Afrique du Sud, M. P.W. Botha, qui a suscité puis dégonflé plusieurs espoirs de réformes significatives de la constitution, a déclenché, hier, ses premières élections générales, apparemment dans l'espoir de renforcer son emprise politique à l'intérieur de la formation au pouvoir, le Parti national.

Seule la population de race blanche sera appelée à voter le 29 avril prochain. Sur les 28 millions d'âmes que compte l'Afrique du Sud — incluant la population de trois Etats noirs considérés comme indépendants, seulement 2 millions de personnes pourront ainsi se prévaloir de leur droit de vote.

L'annonce du déclenchement des élections a eu l'effet d'une véritable bombe puisqu'elle survient deux ans avant l'expiration du mandat légal. C'est là une méthode fréquemment utilisée par les chefs des gouvernements précédents pour se faire plébisciter avant une détérioration à leur dépens du climat politique interne.

Une demi-heure avant de procéder à l'annonce du scrutin général, le premier ministre Botha a interrompu les débats pour annoncer l'arrestation d'un Soviétique soupçonné d'être un espion.

L'homme arrêté par la police de sécurité a été identifié comme étant le major Alexei Mihailovitch Kozlov, un officier supérieur du KGB, service de renseignements soviétique.

M. Botha a refusé de révéler les circonstances exactes de l'arrestation du major Kozlov, se bornant à préciser que celui-ci avait accompli plusieurs missions en Afrique australe et en République sud-africaine, depuis 1976 et qu'il avait été appréhendé par les services spéciaux de Pretoria au cours de son quatrième séjour en Afrique du Sud.

Selon le premier ministre, l'enquête et l'interrogatoire de l'officier des services d'espionnage soviétique auraient fourni une moisson de renseignements sur les méthodes de contrôle des mouvements de résistance noirs par Moscou.

La Grèce frappée par une vague de froid

ATHENES (AFP) — Un véritable temps sibérien s'est abattu depuis 24 heures sur la Grèce.

Aucun avion des lignes intérieures de la compagnie "Olympic Airways" n'a pu quitter l'aéroport à cause de la couche de la neige qui couvre les pistes. On enregistrait aussi hier matin un certain retard sur les vols des lignes internationales. Le trafic maritime, ferroviaire et routier a également été gravement perturbé tandis que les capitaineries de plusieurs ports ont interdit le départ de petits bateaux assurant les liaisons entre les îles grecques.

Depuis le début de la vague de froid, quelque trente personnes ont trouvé la mort dont un certain nombre âgées de plus de 50 ans ont succombé à des crises cardiaques. Treize bergers de villages de "Palia Yanitsou" et "Klisto", du département d'Evritania, dans le centre du pays, sont portés disparus cinq jours. L'état d'urgence a été décrété dans plusieurs départements, notamment au centre et au nord de la Grèce où plus de 200 villages sont isolés par la neige et reçoivent des vivres et des couvertures largués par des hélicoptères.

A Athènes où il neige depuis mardi soir, l'Acropole est apparue hier matin enveloppée de neige. Certaines des principales voies de la capitale grecque sont impraticables.

L'opposition communiste critique sévèrement, hier, les autorités qui, selon elle, n'ont aucun système établi pour secourir les régions isolées, même si elles sont proches d'Athènes, et les préserver contre les mauvais temps.

nous sympathisons à votre deuil.
LE SOLEIL



AVEC RESPECT
Salon Fleuri
524-5218
135 St-Joseph Est

780 FLEURISTES
Orchidée Fleuriste
1088 av. Cartier, 524-0731

790 MONUMENTS FUNÉRAIRES
THERIAULT & FILS
710 1ERE AVE. N. Québec, 524-1561



Michel PLASSE



Richard SEIGNY



Paul DUMONT

\$22
Cassettes VHS (6 hrs)
Panasonic NVT 120K

Panavideo
347, Marie-de-l'Incarnation
Québec, Qué. G1N 3G9
(418) 687-3150

LE SOLEIL

guy rouleau
opticien d'ordonnances

85e année, no 28
46 pages 4 cahiers

QUÉBEC, JEUDI 29 JANVIER 1981

Livraison à domicile (6 jours) \$1.60
Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 45¢ Québec 25¢

Maurice Pinard analyse la situation électorale

Si l'UN a 9%, le PQ passe

par J.-Jacques SAMSON

Le Parti québécois de M. René Lévesque doit escompter que l'Union nationale recueillera au moins 9 pour 100 du vote populaire dans la prochaine élection générale au Québec, s'il espère conserver le pouvoir.

C'est le seuil établi par le sociologue de l'université McGill et spécialiste des sondages d'opinions, M.

Maurice Pinard, qui avait accepté d'étudier pour le compte de l'émission d'affaires publiques Présent de Radio-Canada dans quelle mesure le vote en faveur de l'Union nationale pourrait être déterminant sur le résultat des élections. M. Pinard a jonglé avec les résultats des élections générales de 1976, du référendum, des élections complémentaires et des plus récents son-

dages d'opinions et le résultat de sa recherche a été communiqué hier.

Si l'Union nationale conserve 9 pour 100 du vote populaire, la moitié de ce qu'elle a obtenu en 1976, le Parti québécois remporterait la victoire par une marge de 10 sièges, selon le sociologue, avec une très mince majorité d'environ 1 pour 100 seulement dans ces circonscriptions. De plus, le Parti québécois s'appuierait

alors sur 43 pour 100 des votes exprimés et le Parti libéral du Québec resterait dans l'opposition même s'il aurait recueilli 48 pour 100 des votes.

En fait, le PQ répéterait la percée effectuée en 1966 par le premier ministre unioniste, M. Daniel Johnson, qui a ravi le pouvoir à M. Jean Lesage avec des pourcentages de votes comparables dans les boîtes de scrutin. Autre similitude, envisage

M. Pinard, le Parti québécois devrait sa victoire aux milieux ruraux ou semi-urbains: les libéraux pourraient s'accaparer 23 circonscriptions de l'île de Montréal contre 11 pour le PQ; le Parti québécois s'en approprierait 35 en province contre 20 pour les libéraux.

M. Pinard, qui fut l'expert en sondages qui a prêté avec le plus de justesse les résultats du référendum

de mai dernier, est d'avis que l'Union nationale ne sera peut-être même pas représentée à l'Assemblée nationale, sinon, au mieux, par son seul chef, M. Roch LaSalle.

M. Pinard a d'abord établi qu'en 1976, 26 circonscriptions sont allées au Parti québécois principalement en raison de la présence dans la course d'un candidat de l'Union na-

(Suite à la page A2, 3e col.)

Le renvoi du secrétaire de la CUQ proposé

par Pierre-Paul NOREAU

Le conseil de la Communauté urbaine de Québec doit être saisi ce soir d'une recommandation de son comité exécutif visant à destituer le secrétaire de la CUQ, Me Réjean Doyon.

Cette proposition est incluse à l'ordre du jour reçu par tous les membres du conseil de la CUQ lundi dernier.

Le président de cet organisme et maire de l'Ancienne-Lorette, M. Marcel Pageau, n'a eu qu'un bref commentaire sur ce point alors qu'il a été rejoint hier à son bureau.

Les convocations pour la réunion régulière du conseil cette semaine ont été acheminées à tous les membres et il est exact qu'une re-

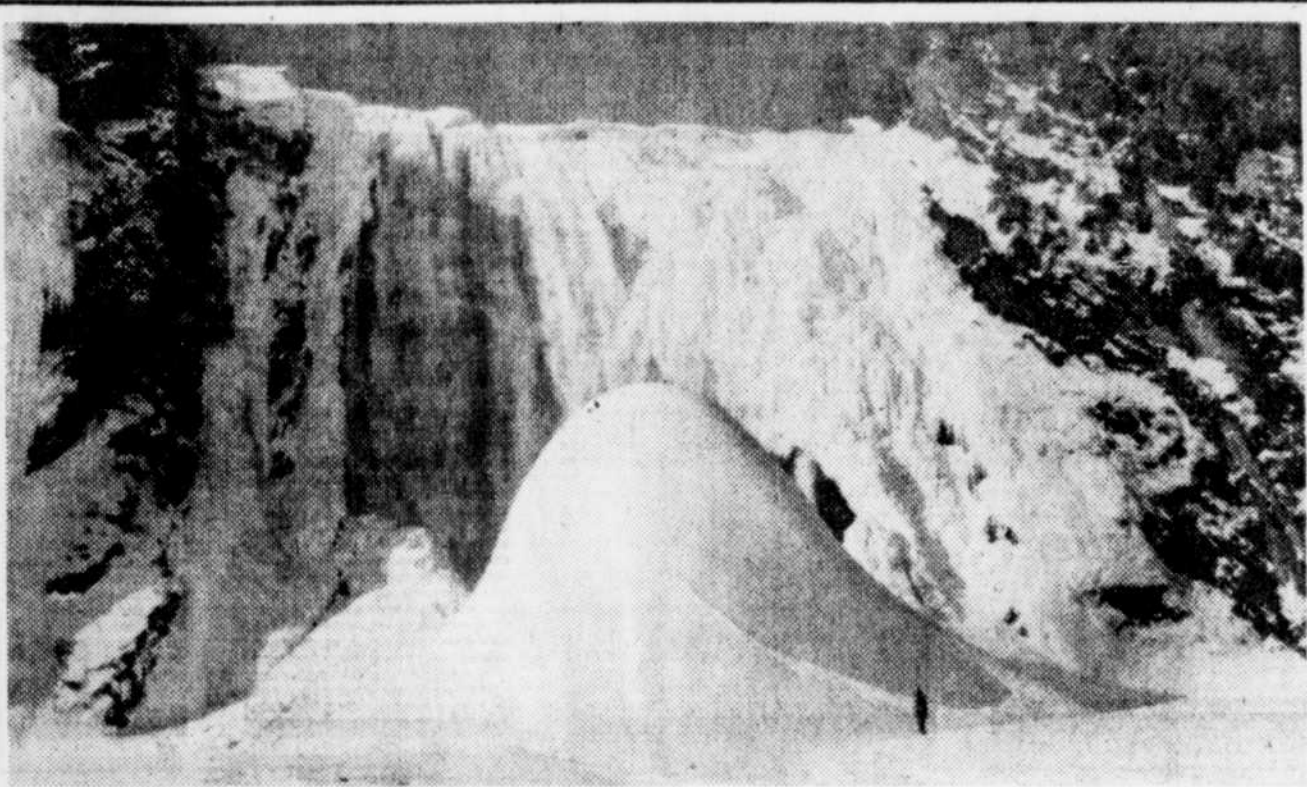
commandation pour la destitution du secrétaire est inscrite à l'ordre du jour. Il appartiendra au conseil d'approuver ou non cette recommandation. M. Pageau n'a toutefois pas voulu épiloguer sur les raisons qui ont poussé l'exécutif à poser un tel geste.

M. Doyon n'exerce déjà plus ses fonctions de secrétaire et de directeur du service du contentieux à

la Communauté urbaine, ce poste étant celui du plus haut fonctionnaire dans l'organigramme de la CUQ. Il est depuis le 13 janvier dernier sous le coup d'une suspension sanctionnée par le comité exécutif, suspension qui prendra fin avec la décision rendue par le conseil ce soir.

La situation semble d'autre part inexplicable pour le principal in-

(Suite à la page A2, 1re col.)



Merveille hivernale

Impressionnant coup d'oeil vers le "pain de sucre" qui orne une fois encore la chute Montmorency. Regrettable que les autorités gouvernementales ne rendent pas ce site panoramique plus accessible à l'approche du Carnaval en déneigeant le stationnement et la promenade avoisinante pour permettre à plus d'amants de la nature de s'en approcher... pour y glisser.

Le Soleil, Raymond Lavoie



Aveux de Cantin déposé

Les aveux de Florent Cantin ont été admis en preuve par la cour, hier, lors de la première journée du procès du jeune homme de Chapais accusé d'homicide involontaire coupable.

page A-3

Le "gâchis" de Trudeau

Alors que l'opposition accuse le premier ministre Trudeau de cacher des faits importants sur la crise d'octobre, Carole Devault soutient que le rapport Duchaine "dissimule involontairement la vérité et trompe carrément".

page B-1

Cap-Chat a un administrateur municipal

page A-4

Canards de Pékin... anglais

LONDRES (AP) — La société Cherry Valley Duck Farms, de Rothwell, l'une des plus grandes exportatrices de canards reproducteurs du monde, a annoncé qu'elle avait conclu un contrat de dix ans pour la vente de canards de Pékin... à la Chine. Les canards élevés en Grande-Bretagne seront utilisés pour améliorer les races chinoises. En effet, les oiseaux britanniques se reproduisent plus que leurs congénères chinois.

Education sexuelle à l'école primaire

75% des parents sont d'accord

par Damien GAGNON

Parents et éducateurs affirment très majoritairement que l'éducation sexuelle de l'enfant doit être une responsabilité conjointe de la famille et de l'école.

C'est ce que révèlent les résultats de deux sondages, l'un mené auprès des parents et l'autre auprès des employés de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke et dévoilés hier soir, au cours d'une réunion du

conseil des commissaires et du comité de parents.

Contrairement à l'opinion généralement répandue et qui veut qu'une majorité de parents s'opposent à l'éducation sexuelle à l'école, seulement 25 pour 100 des parents disent catégoriquement non à un tel enseignement.

Cependant, parents et éducateurs, dans des proportions différentes, sont d'avis que l'éducation

sexuelle à l'école doit se faire dans le respect de la morale chrétienne.

Là où il y a désaccord, c'est au niveau de l'âge où doit commencer l'éducation sexuelle à l'école. Les enseignants, les professionnels et le personnel de direction des écoles se prononcent majoritairement pour la maternelle tandis que les parents favorisent surtout le deuxième cycle du primaire, soit à partir de la quatrième année.

Sherbrooke, l'une des plus importantes commissions scolaires de niveau primaire de la province avec ses 12,462 élèves, est la première à réaliser un sondage d'une telle envergure sur un sujet aussi controversé.

Elle l'a fait l'automne dernier, au moment où deux organismes, le ralliement des parents contre l'éducation sexuelle et le comité régional d'étude sociale pour la pré-

servation de l'enfance, ce dernier étant dirigé par le chanoine Achille Larouche, font campagne contre l'éducation sexuelle à l'école. Les résultats du sondage remettent sérieusement en cause la représentativité de ces organismes.

Les données des sondages arrivent également au moment où le ministère de l'Éducation, après avoir échoué jusqu'ici dans ses tentatives d'implanter un programme d'éducation sexuelle, tente de revenir à la charge. Le projet de programme de formation personnelle et sociale qui prévoit un volet sur l'éducation sexuelle, fait présentement l'objet de consultations auprès de groupes d'éducateurs et de parents.

L'un des responsables du sondage des parents, M. Jean-Robert Langlois, registraire à l'université de Sherbrooke et représentant des parents au conseil des commissaires, soutient que cette consultation est vraiment représentative du milieu. Pres de 89 pour 100 des familles

(Suite à la page A2, 4e col.)

Une vingtaine de libéraux sur les traces de Duclos

OTTAWA (d'après PC et UPC) — Les trois partis fédéraux ont conclu hier, un accord de principe en vue de l'adoption à l'unanimité par le comité constitutionnel d'une proposition invitant l'Ontario à s'astreindre de bon gré à l'article 133 de la constitution.

Simultanément, alors qu'une nouvelle ronde de négociations serait en cours entre Ottawa et plusieurs provinces pour dénouer l'impasse constitutionnelle, une vingtaine de membres du caucus des députés libéraux fédéraux du Québec auraient menacé le premier ministre Trudeau de lui retirer leur appui si le projet de résolution n'imposait pas le bilinguisme à l'Ontario.

Motion

Sur le premier point, c'est le député conservateur de Toronto-Rosedale, M. David Crombie, qui a annoncé hier, au cours d'une conversation avec des journalistes, la conclusion d'un accord entre le Parti libéral, le Parti conservateur et le Nouveau Parti démocratique, invitant l'Ontario à se soumettre volontairement à l'article 133 de l'AANB.

Dans sa formulation actuelle, la résolution proposée rappelle que

l'octroi des mêmes droits à la minorité française de l'Ontario que ceux qui possèdent la minorité anglaise du Québec contribuerait à l'unité nationale.

Le texte provisoire, qui aurait été préparé par les bureaux de recherche du NPD, conclut que le comité spécial de la Chambre des communes et du Sénat invite le gouvernement de l'Ontario à voter une résolution en faveur de l'enseignement dans la constitution du bilinguisme institutionnel pour les tribunaux et la législature de cette province.

Jusqu'à maintenant, l'Ontario a refusé de se soumettre volontairement à l'article 133 de la constitution qui oblige le Québec, le Manitoba et bientôt le Nouveau Brunswick, à garantir l'usage de l'anglais ou du français dans leurs institutions politiques et judiciaires.

Le premier ministre ontarien, M. Bill Davis, l'allié le plus fervent de la politique constitutionnelle du gouvernement Trudeau, a même menacé de lui retirer son appui si on obligeait sa province à instaurer le bilinguisme institutionnel.

D'ailleurs des sources proches du caucus des députés libéraux fédéraux ont affirmé que le premier

(Suite à la page A2, 5e col.)



La fin d'une dispute

Après s'être querellé avec sa mère, Ronald Harns, âgé de 23 ans, s'est lancé hier dans le vide, à partir du quatrième étage de l'immeuble où il réside. Le malheureux a manqué de cinq pieds le coussin pneumatique qu'une équipe de sauveteurs avait placé au sol dans l'espoir d'éviter de graves blessures. Il repose maintenant dans un état jugé satisfaisant dans un hôpital de New York. Sa mère a déclaré qu'il avait pris de "mauvaises drogues" au cours de la fin de semaine.

sommaire

Annonces classées	D-5 à D-14
Arts et spectacles	D-2 à D-4
Bridge	D-12
Carrières et professions	B-6
Décès	D-15
Economie-finances	A-10 à A-13
Editorial	A-6
Feuilleton	D-4
Horoscope	D-8
Information régionale	A-4 et A-5
Mot mystère	D-5
Mots croisés	D-6
Où aller à Québec	D-4
Page des lecteurs	A-8
Page documentaire	A-7
Patron	D-14
Pierre Champagne	A-9
Sport	C-1 à C-6
Télévision	D-15 et D-3

météo

Ensoleillé avec passages nuageux à Québec et dans l'Est, maximum de moins 14 à moins 10. Demain, beau.

détails, page D-13

Le renvoi... (Suite de la première page)

téressé. "Il s'agit d'une demande de destitution mal fondée en fait et en droit" de prétendre Me Réjean Doyon lors d'une conversation téléphonique hier.

Pour lui, les deux principaux motifs invoqués pour le destituer de ses fonctions ne sont absolument pas valables. "Tout d'abord, dans la recommandation du comité exécutif, on me reproche d'avoir observé la loi et, ainsi, de ne pas avoir fourni une collaboration satisfaisante à titre de

fonctionnaire d'une corporation publique. Je crois qu'à titre de secrétaire de la CUQ et à titre d'avocat, il est de mon devoir de me soumettre aux prescriptions de la loi. Aurait-il fallu que je ne m'y soumette pas pour offrir une meilleure collaboration?", de poser M. Doyon.

"Par ailleurs, il est également dit dans la recommandation du comité exécutif que mon appartenance à l'Alliance du personnel de direction de la CUQ est incompatible avec la

position que j'occupe à titre de secrétaire. Je suis président de cette association qui a pour but la promotion de nos intérêts communs. Nous n'avons aucune revendication d'ordre monétaire. Je ne vois donc rien d'incompatible."

Le comité exécutif de la CUQ a demandé le retrait de M. Doyon de l'Alliance avant de lui imposer sa suspension. Pour ce dernier, il s'agit tout simplement "d'une atteinte à la liberté fondamentale d'association protégée par la Charte des droits et libertés de la personne". M. Doyon a d'ailleurs saisi la Commission des droits de la personne d'une plainte à ce propos et la commission l'a officiellement informé, depuis, qu'elle acceptait de rendre jugement à la suite d'un premier examen.

Les membres de l'Alliance du personnel de direction de la Communauté urbaine de Québec n'ont pour leur part pas tardé à réagir à cette menace de destitution. Ils ont fait parvenir à tous les membres du conseil une mise en garde, réclamant une enquête impartiale avant qu'une décision ne soit rendue.

Les douze signataires de cette lettre suggèrent d'autre part qu'il pourrait exister d'autres raisons que celles avancées par le comité exécutif pour réclamer le départ du secrétaire de la Communauté urbaine. Une allusion directe aux placements de la CUQ où "le secrétaire Me Réjean Doyon, contrairement à d'autres personnes de la communauté, n'a pas été impliqué" est mise en exergue parmi les raisons possibles.

Si l'UN a... (Suite de la première page)

tionale. Il faut retirer d'emblée le 5 pour 100 du vote de l'UN recueilli dans les milieux anglophones de l'ouest de Montréal qui passeront directement au Parti libéral. Les sondages ne donnaient par ailleurs qu'environ 4 pour 100 à l'UN avant l'arrivée de M. LaSalle. M. Pinard concède pour les fins de son analyse 9 pour 100 à l'UN sur une nouvelle lancée et 43 pour 100 au Parti québécois, à partir d'un plancher de 40,4 pour 100 au référendum et la légère remontée qu'il effectue dans les cotes d'amour.

Le sociologue transièretous les votes perdus par l'Union nationale (9 pour 100) aux libéraux et fait de même de tous les votes créditistes de 1976 pour arriver à un pourcentage de 48 pour 100 d'appui au PLQ dans les votes qui seront exprimés à la prochaine élection.

Enfin, M. Pinard a commenté que si M. Lévesque dispose des mêmes données qu'il a lui-même compilées, quand il prédit 70 circonscriptions pour son parti, il devrait déclencher les élections au plus

75% des... (Suite de la première page)

(7,987), qui ont des enfants à l'école primaire ont été rejointes.

Du côté des employés, le sondage a été effectué par la commission scolaire auprès de 39 pour 100 de son personnel: directeurs d'écoles, enseignants, infirmières, animateurs de pastorale, psychologues et autres.

Selon 73 pour 100 des parents, l'éducation sexuelle est à la fois de la responsabilité de la famille et de l'école tandis que 25 pour 100 disent que c'est l'affaire des parents seulement. Environ 40 pour 100 des répondants préconisent l'éducation sexuelle dès la maternelle, 50 pour 100 au premier cycle du primaire et 72 pour 100 au second cycle.

Le pourcentage des parents favorables à l'éducation sexuelle est plus élevé lorsqu'ils sont directement concernés, c'est-à-dire qu'ils ont un enfant dans l'un ou l'autre des niveaux d'enseignement.

On note également que les parents de quarante ans et plus et ceux qui n'ont fait que des études primaires sont moins favorables à l'éducation sexuelle à l'école. Chez les parents plus jeunes ou plus instruits, le pourcentage d'appui augmente.

Dans une proportion de 84 pour 100, les éducateurs estiment que l'éducation sexuelle est de la responsabilité de la famille et de l'école; 65 pour 100 voudrait que l'enseignement commence dès la maternelle, 71 pour 100 au premier cycle et 80 pour 100 au second cycle.

Les parents à 70 pour 100 et les éducateurs à 56 pour 100 croient que l'éducation sexuelle à l'école doit tenir compte de la morale naturelle éclairée par la foi chrétienne.

Toutefois, les parents ne sont pas prêts à laisser l'école agir seule. Dans une proportion de 92 pour 100, ils veulent être consultés sur le contenu et l'organisation des cours avant implantation.

Quant aux enseignants et professionnels de l'école, ils ne voient pas l'utilité des sexologues. Selon eux, cet enseignement peut être donné par le titulaire de classe à la condition qu'il puisse bénéficier de cours de perfectionnement.

Une vingtaine... (Suite de la première page)

ministre Trudeau ne verrait pas d'un bon oeil l'accord d'hier, craignant qu'il lui coûte le support du premier ministre Davis au moment où des rumeurs veulent que le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney, annonce qu'il s'oppose à la démarche constitutionnelle d'Ottawa.

Solution honorifique

Toutefois, comme le Parti conservateur avait déjà annoncé qu'il s'opposerait à toute proposition qui impose quoi que ce soit aux provinces, l'entente d'hier vient tirer d'un bien mauvais pas le député Crombie qui avait indiqué qu'il favorisait personnellement l'imposition du bilinguisme à sa province.

Il en va de même pour le Nouveau Parti démocratique qui a annoncé à plusieurs reprises qu'il proposerait un amendement au projet de résolution constitutionnelle afin de forcer l'Ontario à respecter l'article 133 de la constitution.

Si les représentants des trois formations politiques, M. Jean Lapierre de Shefford pour le Parti libéral, M. Crombie pour le Parti conservateur, ainsi que M. Nystrom (Yorton-Melville) pour le NPD, réussissent à s'entendre sur un texte final pour cette motion, celle-ci devrait être proposée officiellement au comité lors de l'étude de l'article 16 du projet de résolution.

Ainsi, lorsque la Chambre des communes se penchera à son tour sur le projet de résolution, les promoteurs de la motion feront en sorte qu'elle soit adoptée à l'unanimité aux Communes, et par la suite au Sénat, afin d'exercer une pression plus forte sur l'Ontario tout en prenant bien garde de ne rien lui imposer pour ne pas mettre en péril le soutien de M. Davis.

Dissidence

Au sujet de la dissidence d'une vingtaine de libéraux du Québec, le député de Jonquière, M. Gilles Marceau, a déclaré, hier, à la presse, juste avant la tenue d'une réunion du caucus des députés libéraux, que plusieurs des 74 députés du Québec

étaient "très préoccupés" par le projet de résolution et qu'ils hésitaient de plus en plus à accorder leur appui à M. Trudeau.

"Nous ne sommes pas satisfaits du projet dans sa forme actuelle. Il contient de bonnes choses, mais nous réclamons des amendements", a dit M. Marceau.

Au cours d'une réunion ce mois-ci avec le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, un groupe de députés libéraux l'ont fortement engagé à imposer le bilinguisme à sa province. Mais M. Davis a rejeté la proposition, disant que l'Ontario s'était toujours bien entendue avec ses 600.000 citoyens francophones.

Négociations

Quant aux négociations entre Ottawa et certaines provinces pour faire débattre le débat constitutionnel, un quotidien de Regina, le Leader-Post, dit tenir de source sûre que le ministre des Affaires intergouvernementales de la Saskatchewan, M. Roy Romanow, s'est rendu à Ottawa cette semaine pour une nouvelle ronde de négociations.

Le quotidien ajoute qu'après avoir discuté avec des représentants du gouvernement central, M. Romanow s'est entretenu avec des représentants d'autres gouvernements provinciaux en vue de régler leurs différends et lever les obstacles qui s'opposent à la réforme constitutionnelle.

Le journal ne précise pas quelles provinces, outre la Saskatchewan, ont participé à ces discussions.

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30
Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Coursier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

SUPER Vente

J.O. FISET

3 DERNIERS JOURS

SUPER-REDUCTIONS

sur tous les

meubles en magasin

35,000 pi. ca. de plancher remplis de super-spéciaux.

dans les marques réputées telles que:

House of Breanmore
Carrier
Collin
Drouin
Kroehler
La-Z-Boy
Meridian
M.A.P. Peppier
Princeville
Sklar
Samton
Simmons
Sommex
Treco
Villas
Vallières
Villagesois
Victoriaville
Viccraft
G.E.
Fascination
Maytag
RCA

LES SEULS VRAIS BAS PRIX

sont chez

J.O. FISET

NOTRE MAGASIN SERA FERME LUNDI 2 FEVRIER TOUTE LA JOURNEE, POUR INVENTAIRE

J.O. FISET

prestige

prestige

405, rue Soumande
Ville-Vanier
(Voisin de Place Fleur de Lys)
687-1363

La SQ débloque la route

Matapédia: 14 manifestants arrêtés

par Lucien LATULIPPE et Michel CORBEIL

Quatorze manifestants ont été arrêtés par la Sûreté du Québec, hier après-midi, lors de l'opération déblocage de la route 132 à Sainte-Florence, dans la vallée de la Matapédia. Ils refusaient de dégager la route.

La SQ ajoute que ces personnes ont été conduites au poste d'Amqui où, après identification et interrogatoire, elles ont été libérées. Leurs cas seront soumis à Me Kenneth Gagné, représentant du ministère de la Justice à Matane et Amqui, qui décidera de la nature des accusations à porter.

Ces arrestations font suite à la manifestation que des gens de la vallée de la Matapédia ont organisée, spontanément, pour exiger l'implantation d'une papeterie chez eux.

A partir de 10h, mardi matin, la route 132 avait été bloquée à Sainte-Florence avec des véhicules. Les manifestants ont même fait un feu au milieu de la route.

Vers 14h hier, quelque 65 agents de la SQ de Rimouski et Amqui se sont amenés à Sainte-Florence avec mission de déblocquer la route 132. Un hélicoptère survolait les environs.

Il y avait 50 véhicules sur les lieux et une centaine de manifestants lorsque les agents de l'ordre sont arrivés. L'opération déblocage s'est déroulée sans incident et sans heurt, selon un porte-parole de la SQ.

Cette manifestation était la troisième depuis vendredi dernier. Les deux premières avaient duré quelques heures seulement. Le Ralliement populaire, organisme qui a préparé la manifestation, a déclaré que les mouvements de mauvaise humeur des Matapédiens (les routes ont été bloquées, vendredi, à Causapscal, lundi, à Sayabec, mardi et hier, à Sainte-Florence). Il s'agit d'une "éponge légitime et spontanée aux agissements" des instances politiques qui pilotent le dossier de l'implantation d'une papeterie dans l'Est du Québec.

Commentant les propos tenus, lundi, à Matane, par le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Bérubé, concernant la possibilité que la vallée de la Matapédia hérite d'un projet de rechange, le Ralliement y décèle une attitude hautaine de la part du ministre. Le Ralliement s'étonne de sa déclaration "qui n'apporte rien aux débats (...) et qui ne sème que la panique parmi la population". Quant à M. Pierre de Bané, ministre de l'Expansion économique régionale, les gens ont hâte de le voir tenir les mêmes discours dans la vallée que ceux qu'il a tenus en Afrique, sur la nécessité de sortir le peuple de son sous-développement. Le Ralliement rappelle que les gens n'ont pas oublié sa promesse de combler les défici-

férentiels pour établir la papeterie dans la vallée plutôt qu'à Matane.

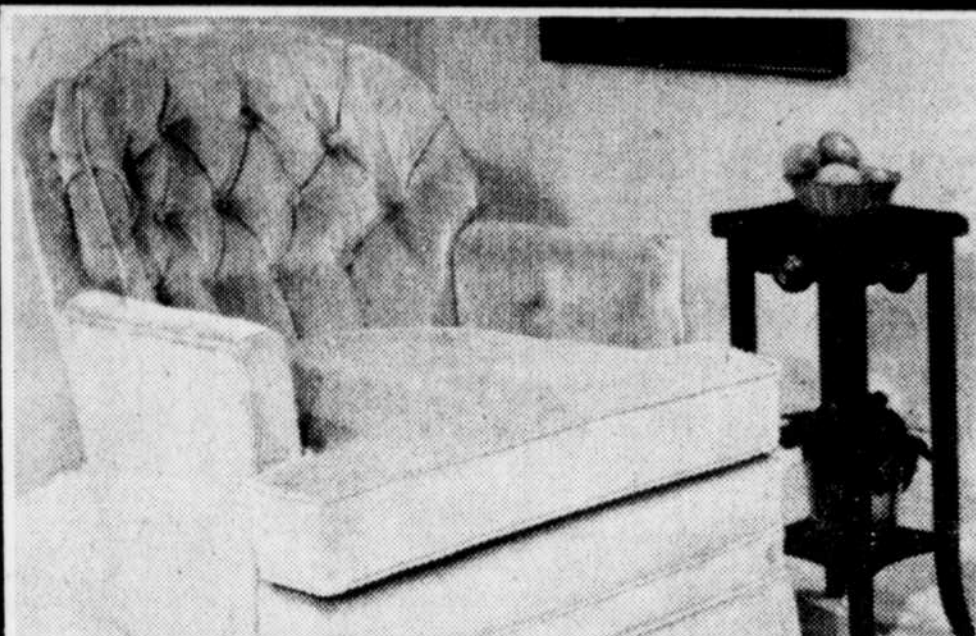
"Tôt ou tard, les deux ministres devront rencontrer la population, conclut le groupe de la vallée. Le Ralliement attend cette rencontre."

Rien de criminel

MONTREAL (PC) — Aucune responsabilité criminelle n'a été imputée à la société Gaz métropolitain Inc. à l'issue d'une enquête du coroner sur la mort accidentelle d'un travailleur de cette entreprise en octobre dernier. Paul-Emile Dinnelle a perdu la vie lorsqu'il est tombé d'une hauteur d'environ six mètres au moment où il allumait une flamme pilote sur une fournaise située dans un garage.

SOLEIL

Profitez de notre vaste choix de meubles de grande qualité à des prix vraiment réduits



290 — Faire la conversation est un art souvent facilité par l'ambiance... un fauteuil qui pivote à gauche, puis à droite, qui berce en période d'accalmie... Oui, un fauteuil de tout repos, coussiné moelleusement de mousse de polyuréthane enrobée de Dacron et capitonné à son dossier. Un fauteuil qui suit le fil des conversations d'une pièce à l'autre! En velours caramélisé, rose, vert ou bleu.

359\$ — 325\$

Présenté à la Galerie du Meuble Traditionnel, 1299, boul. Charest ouest.



291 — Bien que la plupart des systèmes muraux cherchent à tout ranger avec clarté et ordre, certains retiennent votre attention parce que le bar camoufle aisément vins et liqueurs, le tiroir est discret, le verre des vitrines est ambré... Et aussi parce qu'ils offrent 2 possibilités: tout en mélamine champagne ou corps brun et façade champagne, toujours découpés de laiton. 87 x 16 x 74" h.

Optionnelle, la tablette rotative pour le téléviseur

Présenté à la Galerie du Meuble Contemporain, 18 rue Courcellette.

1 915\$ — 1 095\$

99\$ — 89\$



292 — Dans votre salon, évoquez la nature avec la gaieté exubérante d'un feuillage et de fleurs éclores sur un tissu soyeux... Et prenez vos aises, bien calé dans des coussins bourrés de mousse de polyuréthane ouatée de Dacron et reposant sur une suspension à ressorts biconiques assemblés à la main.

Traditionnel, le canapé 3 places, 81"

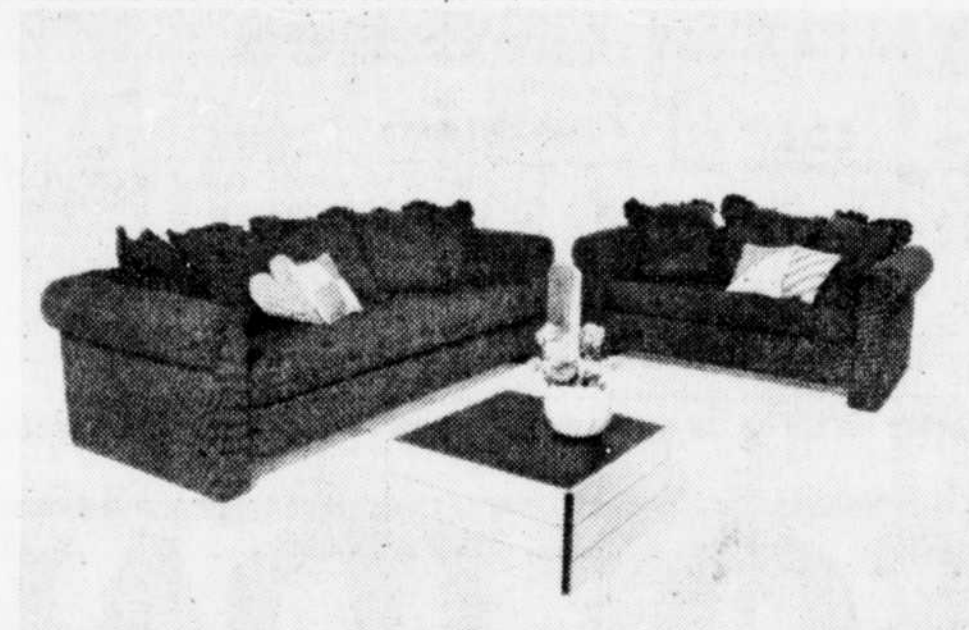
Le canapé 2 places, 59"

Pour un super confort, et moyennant un supplément, demandez des coussins gonflés de duvet, de plume et ouatés de Dacron, sur ressorts ensachés et enrobés.

Présentés à la Galerie du Meuble Traditionnel, 1299, boul. Charest ouest.

1 795\$ — 1 435\$

1 355\$ — 1 079\$



293 — Charme rétro pour ce mobilier de salon en toile marine pastillée de blanc. Longs coussins piqués de boutons... et d'un confort douillet! Jeu de coussins volants. Le tout gonflé de polyuréthane en mousse.

Canapé 3 places, 84"

Canapé 2 places, 64"

Canapé-Lit, 76" (hors photo)

Présentés à la Galerie du Meuble Contemporain, 18 rue Courcellette.

725\$ — 565\$

580\$ — 465\$

920\$ — 749\$

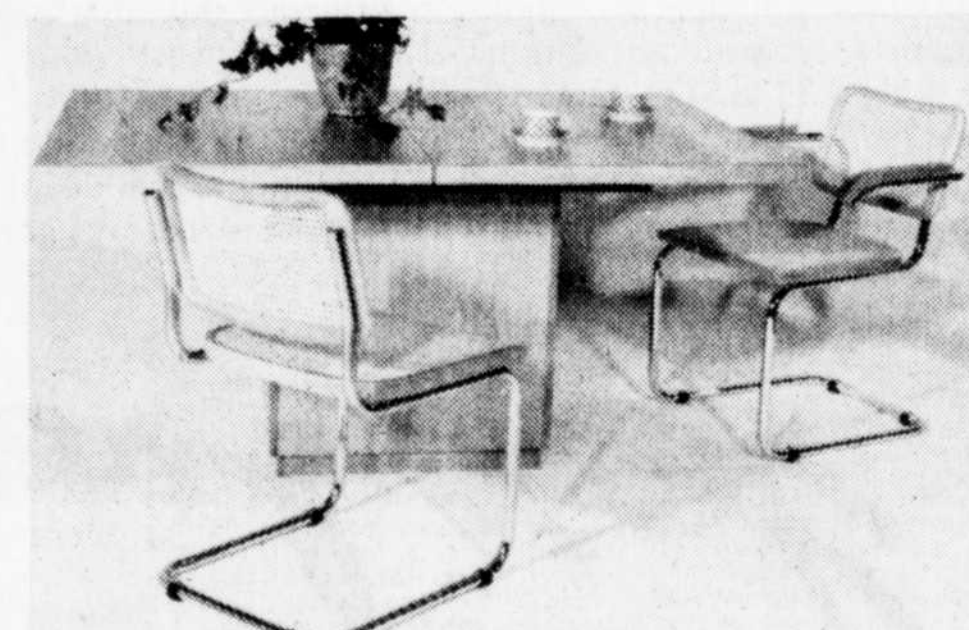


294 — Après la parenthèse de la nuit, retrouvez le lien des choses vraies, authentiques... et découvrez la chaleur, le raffinement du bois d'acajou massif dans ce mobilier « Hepplewhite », un mobilier qui joint qualité et durabilité. Comprend: grande commode de 60", son miroir, commode haute à 7 tiroirs, lit à poteaux, 60 x 80" et 2 tables de chevet.

2 995\$ — 2 695\$

Chaque meuble est aussi disponible séparément, et d'autres éléments peuvent compléter votre collection.

Présenté à la Galerie du Meuble Traditionnel, 1299, boul. Charest ouest.



295 — A un prix rassurant, confiez à votre salle à dîner la beauté de cette table en bois de chêne. Ses plateaux, reposant sur un socle, s'enroulent pour recevoir l'allonge.

38 x 60", avec allonge de 18"

38 x 60", avec allonge de 36"

Sa chaise Breuer entourée de bois et d'une monture tubulaire au fini laiton. Siège et dossier cannés. Noir, naturel ou noyer.

Son fauteuil

Présentés à la Galerie du Meuble Contemporain, 18 rue Courcellette.

495\$ — 445\$

550\$ — 495\$

120\$ — 115\$

140\$ — 135\$



la Galerie du Meuble Contemporain
ROCHE-BOBOIS
la Galerie du Meuble Traditionnel

CONTEMPORAIN
18, rue Courcellette, tél.: 681-0171

ROCHE-BOBOIS
16, rue Courcellette, tél.: 681-4101

TRADITIONNEL
1299, boul. Charest ouest, tél.: 681-0171

Woolco
CORRECTIONS

Dans notre annonce du mercredi 28 janvier, en page F-2 de ce journal.

DETERGENT SUNLIGHT
Format de 6 litres. Detergent efficace à la fraîche odeur de citron. Faites vos provisions!

6 litres, chac.: **3.05**

L'illustration du contenant n'est pas conforme, nous vous offrons ce détergent dans une boîte sans poignée.

BATTERIE EMAILLEE 7 PIECES
L'ensemble 7 pièces identifié par la lettre "A" ne sera pas disponible.

Woolco regrette sincèrement tout ennui qu'auraient pu vous causer ces erreurs.

LES GRANDS MAGASINS Woolco

VENTE ONEIDA!
C'est seulement une fois l'an que vous pouvez épargner sur un SERVICE DE 20 PIECES POUR 4

INOXYDABLE HEIRLOOM
Service de 20 pièces pour 4
\$89.95
Prix de détail régulier suggéré \$130.00

INOXYDABLE COMMUNITY
Service de 20 pièces pour 4
\$57.95
Prix de détail régulier suggéré \$80.00

INOXYDABLE ONEIDA DELUXE
Service de 20 pièces pour 4
\$46.95
Prix de détail régulier suggéré \$60.00

16, de la Fabrique 692-3822
PLACE FLEUR DE LYS 529-0303
PLACE STE-FOY 653-4035
PLACE DU ROYAUME Chicoutimi

BIRKS
JOAILLIERS

Mesures d'urgence réclamées à L'Islet

par Réal LABERGE

VILLE DE L'ISLET — Les maires des cinq municipalités de la zone de ville de L'Islet ont annoncé hier leur intention de revendiquer des mesures d'urgence face à la situation créée par la fermeture des Industries L'Islet Inc., le 19 décembre dernier, dans le cadre d'une prise de possession exercée par la Société de développement industriel du Québec (SDI) pour protéger des garanties hypothécaires.

«La mise en chômage de 300 employés, dans une région déjà défavorisée et d'à peine 6,000 âmes; nous affecte plus durement qu'un millier de mises à

piéd pour une population de 40,000 comme à Sept-Îles», ont insisté les maires André Journault, de Ville de L'Islet, Jean-Pierre Caron, de L'Islet-sur-Mer, Gérard Thibault, de Saint-Eugène, et Simon Lamarre, de Bonsecours. Une prise de position également partagée par le maire de Saint-Cyrille, M. Jean Bernier.

C'est pourquoi le groupe des maires de L'Islet entend notamment faire désigner ce territoire pour les fins d'application du nouveau programme d'aide fédérale de \$350 millions.

Et surtout, on ne tolérera pas que la SDI,

une société d'Etat dont la créance serait d'environ \$800,000 selon les sources du SOLEIL, «viennne répéter ici ce qu'on a fait aux Alliments Maxi de La Pocatière: vendre l'outil à vil prix, et ne nous laisser qu'un bâtiment d'entrepôt!»

Appréhensions

La disparition des Industries L'Islet Inc., prévoient les cinq autres maires, c'est bientôt le Bien-être social pour 80 pour 100 des travailleurs concernés, qui ne pourront trouver d'ouvrage ailleurs, étant pour la plupart âgés de 40 à 60 ans.

Les maires se sont par ailleurs déclarés étonnés du rapide dé-

clin de l'entreprise, au cours de l'année 1980. Depuis 1916, cette importante industrie a toujours été au centre de l'activité économique régionale. On y rapportait des ventes de \$14 millions en 1979 et une masse salariale de \$3.5 millions.

C'est à se demander, appréhendent-ils, si la cession de l'usine faite en août 1980 à un groupe de cinq employés cadres n'était pas une transaction fictive, destinée à l'écoulement des inventaires au profit de l'ex-proprétaire, M. Paul Gourdeau, aux prises avec la faillite de la fabrique de roulettes P.M.C. Ltée.

Tentative

de renflouage

Par ailleurs, une enquête du SOLEIL indique que trois groupes d'hommes d'affaires,

dont deux du milieu et le troisième représentant le plus gros manufacturier de roulettes de voyage de France, ont étudié les possibilités de tentatives de renflouage, avant que la SDI ne procède à la vente des actifs présentement en instance d'évaluation.

Mais tout cela ne restera que «mémorages», sans déboucher sur du concret et susciter l'aide supplémentaire indispensable du gouvernement ou de la SDI, si ces promoteurs de relève ne s'engagent pas dans une reprise axée sur des productions diversifiées et autres que la roulotte de voyage «vouée à l'insuccès».

C'est du moins ce qu'ont laissé entendre des conseillers de la SDI et du Conseil économique de Mont-

magny Inc., un organisme qui s'est particulièrement consacré à la recherche de solutions de rechange pour les Industries L'Islet Inc., au cours des deux dernières années.

Réaction syndicale

Se retrouvant avec des cotisations syndicales impayées de \$3,000, outre les vacances annuelles, le Syndicat des employés de la Fonderie de L'Islet envisage par ail-

leurs, «en dernier recours», la formation d'une coopérative.

Mais la longue histoire des difficultés de cette industrie, notamment marquée d'une faillite en 1967, n'a pas favorisé l'accumulation des épargnes, à part la maison familiale construite «à force de gratter», selon le témoignage de chômeurs dont l'un a connu 17 mises à pied temporaires en 35 ans d'emploi.

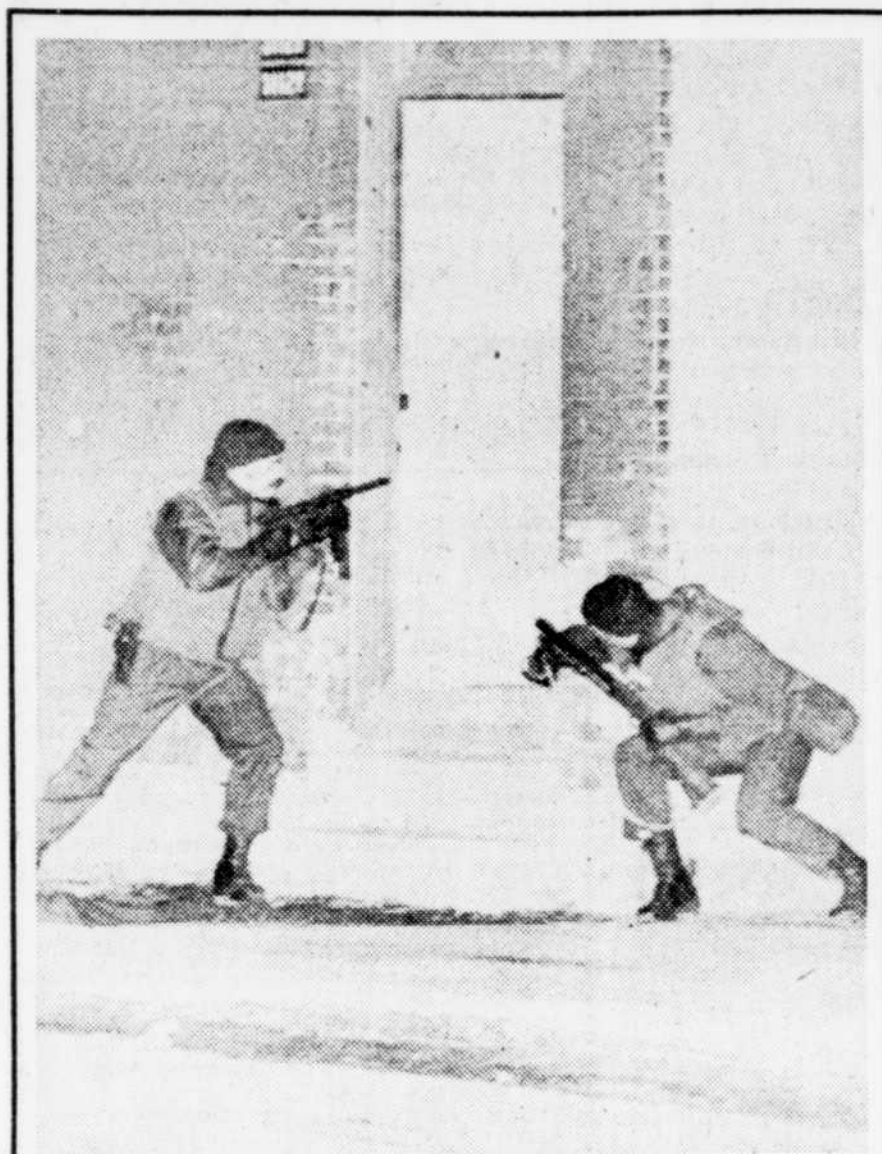
Implication des épouses

De leur côté, face aux mises à pied graduelles et devant le coup inattendu du licenciement final des derniers des 300 employés, «juste avant les Fêtes», les épouses des chômeurs de L'Islet ont décidé de s'impliquer dans un mouvement de survie, en se regroupant dans un comité des femmes des chômeurs.

«Je ne sais comment

j'aurais réussi à passer à travers tout ça jusqu'ici, si je n'avais pas eu le support moral et humain que j'y ai retrouvé», a confié l'une des épouses et responsable du comité.

Mais l'action du groupe, qui rejoint quelque 250 épouses, n'en restera pas au seul niveau du réconfort mutuel; on entend bien déboucher sur des interventions susceptibles d'entraîner une reprise du travail aux Industries L'Islet.



Le suicide plutôt que la reddition

Murray Jones, 40 ans, en libération conditionnelle et recherché par la police pour vol, a préféré s'enlever la vie hier à Montréal plutôt que de se rendre à la police et risquer un autre séjour en prison. Il venait de purger 15 ans d'emprisonnement. Durant quatre heures, les policiers de la Sûreté du Québec ont assiégé l'appartement de Jones. Il s'est finalement tiré une balle dans la tête, alors que les policiers venaient de lancer des grenades lacrymogènes afin de le forcer à sortir.



justice

par Marcel COLLARD

Morin est libéré sous caution

Accusé d'avoir causé la mort de Robert Saindon, par négligence criminelle, le 5 juillet 1980, Carol Morin, 19 ans, du rang Sainte-Anne ouest, à Saint-Etienne, a été libéré sans autre condition qu'un cautionnement personnel de \$1,000, hier après-midi, au palais de justice de Québec.

Le prévenu a comparu devant le juge Jean Grenier, après qu'il eut été tenu criminellement responsable de l'accident par le coroner Maurice Lagacé, dans la journée de mardi.

L'enquête préliminaire a été fixée au 18 février. L'accident est survenu vers 1h40, au matin du 5 juillet. Morin aurait consommé quatre bouteilles de bière et il aurait conduit son automobile à vive allure. Saindon était passager de l'automobile qui brisa une borne-fontaine, coupa un poteau, détruisit une Jeep garée dans une entrée avant de capoter.

Calendrier des assises

Au calendrier des assises, 413 causes figurent au rôle qui sera appelé lundi pour la fixation des procès. La presque totalité des dossiers reviendront en cour des sessions de la paix et des dates seront fixées pour procès devant juge sans jury. Devant la cour supérieure, chambre criminelle, au moins quatre personnes accusées de meurtre devront subir un procès au cours des prochains mois.

Le bambin dans l'auto... le père vole à l'étalage

Un père, âgé de 22 ans, de Charlesbourg, a été accusé, hier, d'avoir illicitement abandonné son enfant, âgé de cinq mois, mettant ainsi sa vie en danger ou exposée à l'être. Passible d'une peine de deux ans de prison, le père avait laissé l'enfant dans son automobile, en stationnement, le 5 janvier dernier, sur le terrain d'un centre commercial de la 1ère Avenue. Pendant ce temps, le jeune père se trouvait dans un magasin où il fut surpris et accusé du vol à l'étalage

d'une paire de bottes, d'une valeur de \$34.

30 mois de prison

Gaëtan Proulx, 22 ans, du boulevard Saint-Joseph, à Charlesbourg, a été condamné à 30 mois de prison, pour quatre vols par effraction au Mont Saint-Aubert et à trois vols dans des établissements commerciaux du secteur de Saint-Émile, au cours du mois de juin 1979. Le butin fut plutôt maigre. Le prévenu devait subir son procès le 18 février, mais il a reconnu sa culpabilité, hier, devant le juge Cyrille Potvin.

Pas impressionné

Me Raynold Bernatchez a fait part au juge Jean Grenier, hier, qu'il n'était pas «impressionné» par l'acte d'accusation porté contre son client, âgé de 19 ans, accusé de 37 vols par effraction, commis au cours de l'année 1980 et qui auraient rapporté de l'argent, des bijoux et divers biens évalués à quelque \$28,000. Le jeune prévenu n'a pas obtenu de cautionnement en raison d'une cause en suspens et du fait qu'il était en probation au moment de commettre certains des vols.

En réalité, Me Bernatchez a informé le juge qu'il avait hâte d'entendre la preuve de voir-dire par les enquêteurs qui ont recueilli une déclaration signée par son client, un jeune homme analphabète et intellectuellement peu nanti. Les chefs d'accusation, relatifs à des vols commis à Québec, ne comportent aucune complicité et dans certains cas les biens disparus semblent assez considérables. Dans un des chefs, on reproche au prévenu le vol de bottes, dans un camion, pour une valeur de \$5,774, sans complicité.

Le procureur de la défense a demandé que l'enquête préliminaire soit instruite dès le 3 février, se disant disposé pour hâter les procédures, à consentir par des admissions notamment sur la propriété des objets volés pour éviter le vain déplacement de témoins.

groupe
CONCEPT
2 FÉVRIER 81

ALERTE... À PLACE QUÉBEC

Rodier Paris a reçu la collection printemps-été 1981.

Le tout Paris est là.

Venez et faites vos mises de côté. N'attendez pas!

RODIER PARIS

Place Québec

VENTE
ANNIVERSAIRE
TISSUS IMPORTES SEULEMENT
3 DERNIERS JOURS

40% DE REDUCTION SUR TOUS LES TISSUS EN MAGASIN (sauf les doublures)

25% SUR L'ULTRA-SUEDE

Toutes les cartes de crédit acceptées — Stationnement facile

LOEWIG
52, côte de la Fabrique, Québec - Tél. 692-2263
Heures d'affaires: de 9h30 à 17h30

Une retraite solide

ordinaire
14 1/4%*

à taux garanti
13 1/2%**

Les régimes d'épargne-retraite Commerce: un choix qui porte fruit.

Le dépôt RER ordinaire



Le nouveau RER à taux garanti

Grâce à ces régimes, vous pouvez dès maintenant consolider votre retraite et vous la couler douce plus tard.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Nous serons heureux de vous expliquer les multiples avantages de nos régimes d'épargne-retraite.

La date limite est le 2 mars 1981, si vous désirez déduire vos contributions de votre revenu imposable pour l'année 1980.

*Taux annuel nominal capitalisé semestriellement et calculé sur le solde minimum. Ce taux peut être modifié sans préavis.

**Taux annuel pour placements de 5 ans, capitalisé 1 fois par an. Ce taux peut être modifié sans préavis.



BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPÉRIALE